

Des girafes pour l'empereur

In: Topoi, volume 6/2, 1996. pp. 903-941.

Citer ce document / Cite this document :

Gatier Pierre-Louis. Des girafes pour l'empereur. In: Topoi, volume 6/2, 1996. pp. 903-941.

doi : 10.3406/topoi.1996.1701

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/topoi_1161-9473_1996_num_6_2_1701

DES GIRAFES POUR L'EMPEREUR

L'étude des relations entre l'empire romain et les riverains de la mer Rouge ou de l'océan Indien pâtit de l'imprécision du vocabulaire ethnologique et géographique des Anciens. Le nom « Inde » et l'adjectif « indien » se rapportent à des régions bien différentes à nos yeux : l'Afrique orientale au sud de l'Égypte, l'Arabie du Sud, les îles de l'océan Indien, le subcontinent indien ¹. La girafe peut aider à faire le tri dans les sources sur « l'Inde » ². Exclusivement africain, comme le zèbre, ce mammifère diffère en cela de nombreux autres animaux qu'on retrouve en Asie, tels l'éléphant, le rhinocéros ou l'autruche. La plupart des animaux exotiques n'étaient pas aussi connus et répandus dans le monde méditerranéen antique que l'imaginait Keller ³. Dans le cas de la girafe, sa rareté

1. Cf. par exemple A. DIHLE, *Umstrittene Daten, Untersuchungen zum Auftreten der Griechen am Roten Meer*, Köln-Opladen (1965), p. 65-79 (« Zur Geschichte des Aethiopennamens » ; J. DESANGES, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle avant J. -C. - IV^e siècle après J. -C.)*, Paris - Rome (1978) (Coll. EFR, 38), p. 237, n. 119 ; p. 251 ; *id.*, « Les relations de l'Empire romain avec l'Afrique nilotique et érythréenne, d'Auguste à Probus » *ANRW*, XXXX, II, 10, 1, Berlin, New-York (1988), p. 3-43, cf. p. 38-39 et p. 42 ; Ph. MAYERSON, « A Confusion of India : Asian India and African India in the Byzantine Sources », *JAOS*, 113 (1993), p. 169-174 (= *Monks, Martyrs, Soldiers and Saracens, Papers on the Near East in Late Antiquity*, Jérusalem [1994], p. 361-366).
2. A.I. DAGG et J.B. FOSTER, *The Giraffe, its Biology, Behavior, and Ecology*, New York (1976) ; R.D. ESTES, *The Behavior Guide to African Mammals*, Berkeley (1991), p. 201-207. Je remercie M. Joël Clary du Musée Guimet d'histoire naturelle, à Lyon, qui m'a aidé dans mes recherches bibliographiques sur la *giraffa camelopardalis*.
3. O. KELLER, *Die antike Tierwelt*, t.1, Leipzig (1909), p. 284-285, qui malgré sa tendance à la généralisation, montre que la girafe est peu connue ; G. LOISEL, *Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours*, t. 1, Paris, 1912, plein d'inexactitudes ; *RE*, Bd. 7 (1910), s.v « Giraffe », col. 1367-1368 (KELLER) ; cf. L. FRIEDLÄNDER, *Darstellung aus der Sittengeschichte Roms, in der Zeit von Augustus bis zum Ausgang der Antonine*, 10, 2, Leipzig (1922), VIII, *Die Schauspiele* (G. WISSOWA), p. 1-162 ; J.M.C. TOYNBEE, *Animals in Roman Life and Art*, Ithaca (1973), p.141-142.

est frappante. On pourra ainsi apprécier à leur juste valeur quelques témoignages, littéraires ou figurés, qui tranchent sur la méconnaissance générale.

L'habitat des girafes

On peut tenir pour avéré qu'aux époques préhistoriques la zone d'habitat de la girafe était plus étendue qu'elle ne l'a été par la suite. La difficulté majeure est la datation du mouvement de retrait de la girafe au sud du Sahara. Les figures rupestres, nombreuses en Afrique dans des régions du Sahara actuellement désertiques, représentent parfois des girafes. Elles démontrent la connaissance de ces animaux par « les chasseurs du Nil et du Sahara », même si « la représentation réelle des espèces sauvages n'est pas [...] toujours fonction de leur présence réelle »⁴. La girafe est gravée sur des rochers du Hoggar, du Fezzan, du Tibesti ; il semble même qu'elle ait pu habiter le Maghreb. Cependant, les égyptologues fixent au milieu du 3^e millénaire sa disparition de l'Égypte⁵. Dès la fin du 3^e millénaire, les grandes chasses pharaoniques se pratiquent dans des enclos. Les représentations de girafes, dans la civilisation égyptienne, sont liées à la Nubie, à Kousch, et au pays de Pount. L'Égypte reçoit ces animaux des pays du Sud, pour les ménageries royales, mais elle utilise aussi leur peau et leur queue pour fabriquer des objets⁶. Pour les Égyptiens du Moyen et du Nouvel Empire, la girafe est un animal exotique. De même, aucun des témoignages évoqués pour justifier la présence de la girafe au nord du Sahara, pendant les périodes historiques, n'a de validité⁷.

La girafe vit dans les zones de savane herbeuse et, plus particulièrement, de savane arborée⁸. Elle peut se nourrir d'herbes, mais aime surtout les buissons et

Le livre de H.H. SCULLAR, *The Elephant in the Greek and Roman World*, Cambridge (1974), montre la rareté de l'éléphant dans le monde romain, dans l'Antiquité tardive plus particulièrement, cf. p. 198-200.

4. J. LECLANT et P. HUARD, *La culture des chasseurs du Nil et du Sahara*, 2 t., Alger (1980), cf. p. 26-27, p. 380-387.
5. Cf. la discussion dans LECLANT et HUARD, *o.l.*, p.25 ; *Lexikon der Ägyptologie*, Bd. II (1977), s.v. « Giraffe », col.600-601 (E. BRUNNER-TRAUT).
6. *Lexikon der Ägyptologie*, Bd. II (1977), s.v. « Giraffenschwänze », col. 601 (R. DRENKHAHN) ; Bd. VI (1986), s.v. « Zoologischer Garten », col.1420-1423 (H. PITSCH).
7. Idée reçue, cf. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 14, avec la carte tirée de TH. MONOD, in F.C. HOWELL et F. BOURLIÈRE éds., *The Late Tertiary and Pleistocene in the Sahara*, Chicago (1963) ; R.A. PELLEW, « The Giraffe and its Food Resource in the Serengeti », *Afr. J. Ecol*, 21 (1983), p. 269-283. Le raisonnement est fondé soit sur des gravures rupestres indatables, soit sur le témoignage de Jean de Biclar, cf. *infra*, n. 103-105.
8. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 12-25 ; ESTES, *o.l.*, p. 202-203.

les arbres. Son domaine traditionnel était, jusqu'à une époque récente, le sud du Soudan, l'extrême sud et l'extrême ouest de l'Éthiopie, le sud du Tchad et le nord de la République Centrafricaine, le Kenya, la Tanzanie, plus diverses zones du sud et de l'ouest du continent africain. Les régions montagneuses de l'Éthiopie étaient exclues de l'habitat de la girafe. Naturellement, ces localisations sont sujettes à variations. Des animaux isolés peuvent s'aventurer assez loin à l'écart, de même que des groupes, profitant d'années pluvieuses, peuvent étendre leur territoire⁹. Les estimations récentes de répartition de l'espèce reflètent-elles une situation très différente de celle de l'Antiquité ? La carte de Dagg et Foster, « current range of the giraffe in Africa », publiée en 1976¹⁰, me semble fournir des indications transposables dans le temps.

Les auteurs antiques ne sont pas informés de la présence de girafes en Afrique occidentale. Cela s'explique par la faiblesse des contacts entre le monde méditerranéen et cette région. Cela reflète également la rareté de l'animal sur le territoire des États actuels du Sénégal, du Mali et du Niger, et son absence plus au sud, telles qu'on peut les constater sur la carte de Dagg et Foster. Un seul témoignage pourrait se rapporter à l'Afrique de l'Ouest, celui d'Iphicratès (ou Hysicratès ?), transmis par Strabon¹¹. Un pays des Éthiopiens de l'Ouest, « au-dessus » de la Maurousie, serait habité par des éléphants, des rhinocéros et des girafes. Cependant, la description de la Maurousie en fait une simple réplique de l'Afrique orientale, puisque « certains y placent les sources du Nil », et l'on ne peut guère se fonder sur ce texte¹².

Chez Agatharchide, la girafe vit au pays des Troglodytes, Pline et la *Vie d'Isidore* de Damascius la mettent en rapport avec les Éthiopiens, comme, semble-t-il, Philostorge¹³. Cosmas Indicopleustès indique qu'elle ne vit qu'en Éthiopie¹⁴. Pour Pausanias, c'est un animal « indien », comme pour Timothée de Gaza et la *Chronique* du comte Marcellus¹⁵. Dans les *Éthiopiennes* d'Héliodore,

9. LECLANT et HUARD, *o.l.*, p. 27.

10. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 15 ; cf. la carte légèrement différente d'ESTES, *o.l.*, p. 202.

11. Strabon, 17, 3, 5 ; sur la méconnaissance de l'Afrique de l'Ouest, J. DESANGES, « Rom und das Innere Afrikas », in H. DURCHHARDT et al. éds, *Afrika, Entdeckung und Erforschung eines Kontinents*, Köln-Wien (1989), p. 31-50.

12. Strabon, 17, 3, 4 ; sur le caractère « indien » de la Maurousie, J. DESANGES, *Recherches...*, p. 170.

13. Photius, *Bibliothèque*, 455b ; Pline, *HN*, 8, 27 ; *Souda* (Damascius), 4, 761, 3, s.v. « φρενοβλαβής » ; Philostorge, *HE*, 3, 11.

14. Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne*, 11, 4 (éd. W. WOLSKA-CONUS), t. 3, *SC*, 197, Paris (1973), p. 320-321.

15. Pausanias, 9, 21, 2 ; Timothée de Gaza, *Sur les animaux*, 24 (éd. S.P. LAMBROS), *Supplementum aristotelicum*, v. 1, 1, *Excerptorum Constantini de natura animalium libri duo, Aristophanis historiae animalium epitome subiunctis Aeliani Timothei aliorumque eclogis*, Berlin (1885), 270-273, p.94-95 et n. 11. Marcel. com.,

l'animal est conduit par les Axoumites à Méroé ¹⁶. Tous ces témoignages se rapportent à l'Afrique orientale. Seul Diodore, dans un développement sur les animaux « mélangés » d'Arabie, après avoir traité de l'autruche, στρουθοκάμηλος, à raison puisque son habitat comprend l'Arabie, passe à la girafe, καμηλοπάρδαλις, sans préciser ou sans savoir qu'elle n'habite pas cette région ¹⁷.

Reste à déterminer, à l'intérieur de ce vaste espace qui s'étend depuis la première cataracte du Nil jusqu'à la Corne de l'Afrique, l'habitat antique de la girafe. La carte de Dagg et Foster, qui correspond à peu près à la situation du début du vingtième siècle ¹⁸, ne signale pas la présence de l'animal au nord du treizième parallèle, ni dans l'Érythrée et le Tigré cœur du royaume antique d'Axoum. Les deux girafes que Mohammed Ali, pacha d'Égypte, envoya aux rois Charles X de France et George IV d'Angleterre, en 1826-1827, avaient été capturées dans le Sennar, au sud de Khartoum ¹⁹, assez loin au sud de l'antique Méroé. C'est la bordure septentrionale de l'habitat défini par Dagg et Foster. La girafe appartient au répertoire de l'art méroïtique ²⁰, mais cela n'indique rien sur son habitat, de plus les limites méridionales du royaume sont méconnues. Remarquons également que Cosmas Indicopleustès, après avoir signalé que « la girafe se trouve en Éthiopie seulement », que « les girafes ne sont pas domestiquées » et qu'elles « vivent à l'état sauvage », parle d'une ou deux girafes qu'il a vues, « vivant dans le palais » à Axoum, apprivoisées ²¹. Il est possible que ces mammifères aient été importés depuis les zones périphériques à l'ouest et au nord-ouest du royaume axoumite. Réserveons cependant, avec prudence, nos conclusions, tant pour la Nubie que pour l'Abyssinie, faute d'une étude précise des sources médiévales et modernes, qui montrerait quelles sont les zones de capture des girafes, en particulier de celles que les royaumes nubiens du Moyen Âge livraient aux musulmans d'Égypte ²².

Chronicon, a. 496 (éd. TH. MOMMSEN), *MGH, Chronica Minora*, vol. 2, Berlin (1894), p. 94.

16. Héliodore, *Éthiopiennes*, 10, 27-28.

17. Diod. Sic., 2, 51, 1.

18. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 15, sans précision de date, cf. les remarques de LECLANT et HUARD, *o.l.*, p. 27 : au Tchad la girafe vit au sud du 12ème parallèle.

19. *Une girafe pour le roi*, catalogue de l'exposition, Musée de l'Île-de-France, château de Sceaux (1984) ; G. DARDAUD, *Une girafe pour le roi*, s. l. (1985) (Dumerchez-Naoum).

20. L. WOOLLEY et D. RANDALL-MACIVER, *Karanog, The Romano-Nubian Cemetery, Plates*, Philadelphia (1910), poteries n° 8183, pl. 41, 8293, pl. 42, 8154, pl. 53, 8213, pl. 61, girafes à larges taches, munies de cornes, le dos pentu sauf au n°8183.

21. Cosmas, *Topographie Chrétienne*, 11, 4.

22. Cf. *infra*, n. 143.

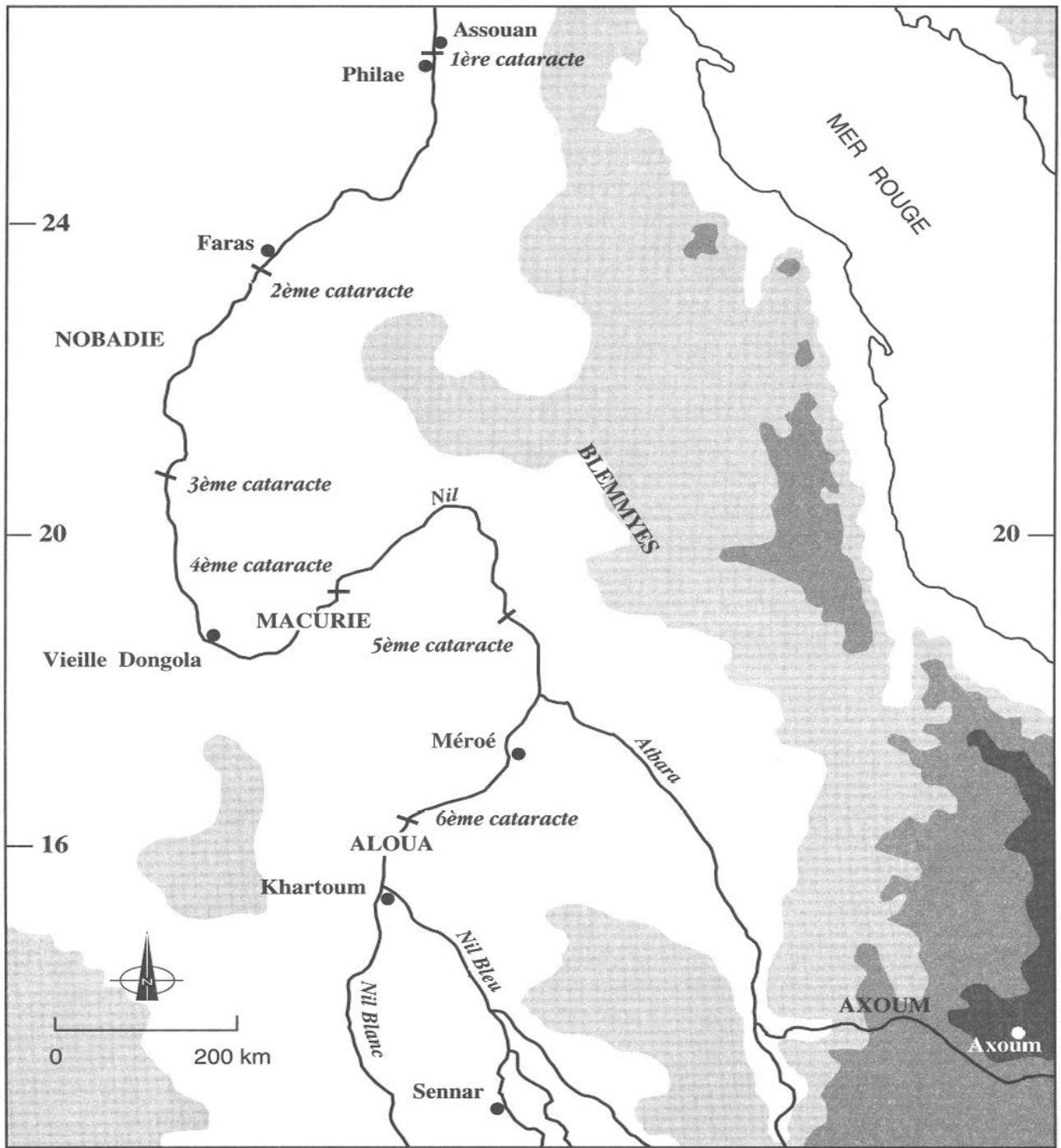


Figure 1 - La Nubie et Axoum.

Le nom de la girafe

L'animal classé dans l'espèce *giraffa camelopardalis*, que le français nomme « girafe », tire ce nom de l'arabe *zarāfa*, *zūrafa*, par l'intermédiaire de l'italien *giraffa*²³. Il importe peu, ici, de discuter de l'étymologie du mot arabe, issu du nubien ou formé à partir d'un radical sémitique. La venue en Italie en 1215 d'une girafe, cadeau du sultan d'Égypte à l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, a inauguré le succès de *giraffa* et la diffusion du mot dans la plupart des langues européennes²⁴.

Pour les Grecs, à partir de l'époque hellénistique où il commence à être question de la girafe, l'animal est nommé *καμηλοπάρδαλις* (fém.), chameau-léopard (ou plutôt chameau-léoparde, chameau-panthère). Le mot se transmet au latin, généralement *camelopardalis* (fém.), mais aussi *cameloparda* et *camelopardala* (fém.), *camelopardus* et *camelopardalus* (masc.)²⁵. Le français, en concurrence avec « girafe », a utilisé « caméléopard » et « caméléopard », assez usuellement jusqu'à la fin du XIX^e siècle²⁶. Pline, parlant de la girafe, dit que les Éthiopiens l'appellent *nabus*, « nabun Aethiopes vocant »²⁷. Ce nom se retrouve sur la mosaïque nilotique de Palestrina, *Ναβους*²⁸. Il sera question plus loin de l'animal ainsi désigné. Dans l'Antiquité, seul Solin reprend cette information, strictement décalquée sur Pline²⁹. Au Moyen Age, Thomas de Cantimpré et Albert le Grand utiliseront, à partir de là, le mot *anabula*, *anabulla*,

23. E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, fait du portugais l'intermédiaire entre l'arabe et le français. Le *TLF*, t. 9, Paris (1981), montre l'emprunt à l'italien attesté depuis la 2^e moitié du XIII^e s., emprunté lui même à l'arabe ; « les formes ancien français *giras* et *arafle*, représentant des adaptations directes de l'arabe », n'ont pas eu de succès.

24. L.H. HASTRIUS, « Science at the Court of the Emperor Frederick II » in *Studies in the History of Medieval Science*, 2^e éd., Cambridge Mass. (1927), p. 242-271 ; E. KANTOROWICZ, *Kaiser Friedrich der Zweite*, t. 1, Berlin (1927), p. 286-287, et t. 2, Berlin, p. 136-137, reste la meilleure étude de la ménagerie de Frédéric II, et de son originalité au Moyen-Age.

25. À Marissa, dans une tombe hellénistique, la girafe est nommée *καμηλοπάρδαλος*, cf. *infra*, n. 158. Polemius Silvius, *Nomina cunctarum spirancium*, *MGH, Chronica Minora*, vol. 1, p. 543, *cameloparda* ; Isidore, *Etym.*, 12, 2, 19, *camelopardus*.

26. Chez Littré, le mot est « vieux ». A. GIDE, *Les nouvelles nourritures*, Paris (1935), p. 293 (cité *TLF*) ne résiste pas à sa saveur. « On n'obtient rien de bon par le mélange. Quand j'étais jeune, j'avais le cerveau plein de croisements, de mulets, de caméléopards ».

27. Pline, *HN*, 8, 27.

28. Cf. *infra*, n. 154-157.

29. Solin, *Collectanea rerum memorabilium*, 30, 19.

pour désigner la girafe ³⁰. Une autre indication de Pline, qui dit qu'on nomme l'animal *ovifera*, mouton sauvage, reste sans descendance ³¹.

La famille des *giraffidae* comprend, selon les classifications de l'histoire naturelle, deux espèces, la girafe, *giraffa camelopardalis*, et l'okapi, *okapia johnstoni*, ce dernier inconnu des Anciens et découvert au XIX^e siècle ³². Pour l'Antiquité, la girafe est un caméléopard dont la description doit d'abord justifier le nom.

Description de la girafe

Après avoir éliminé les auteurs, comme Varron et Horace, qui se contentent d'une vague explication du mot caméléopard, retenons neuf descriptions antiques de la girafe. Ce sont celles d'Agatharchide, transmis par Photius ³³, Poséidonios d'Apamée, transmis par Diodore de Sicile ³⁴, Strabon ³⁵, qui utilise Agatharchide par l'intermédiaire d'Artémidore, Pline ³⁶, le Pseudo-Oppien ³⁷, Dion Cassius ³⁸, Héliodore ³⁹, Timothée de Gaza ⁴⁰, Philostorge ⁴¹ et Cosmas Indicopleutès ⁴².

30. *Lexikon des Mittelalters*, t.4, München-Zürich (1989), s.v., « Giraffe », col.1459 (CH. HÜNEMÖRDER).

31. Pline, *H.N.*, 8, 27 ; la *Vertus latina*, traduisant *Deut.*, 14, 5 (Itala, cod., Lugd.) met *oviferam*, à la place de *tragelaphus* de la Vulgate, et conserve, à la place exacte, *camelum pardalin* : cf. sur la liste biblique, *infra*, n. 70.

32. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 55-61 ; ESTES, *o.l.*, p. 201-202. L'okapi, qui vit dans un secteur reculé de la forêt zaïroise, a été découvert en 1901 par Sir Harry Johnston, d'où son nom d'*okapia johnstoni*. Il est impossible de le voir sur un relief de Persépolis d'époque achéménide, cf. *infra*, n. 152.

33. Photius, *Bibliothèque*, 455b (éd. R. Henry, *CUF*, t. 7, 250, 72, p. 174) ; cf. C. MÜLLER, *GGM*, 1, Paris (1855), f. 72, p. 159, avec la correction de Bekker, signalée en note, acceptée par J.R. MORGAN, « Two Giraffes Emended », *CQ* 38 (1988), p. 267-269.

34. Diod. Sic., 2, 51, 1 ; cf. JACOBY, *FGH*, II A, 87, f. 114, p. 299-300 ; W. THEILER, éd. Poseidonios, *Die Fragmente*, I, *Text*, Berlin - New York (1982), f. 78, p. 79.

35. Strabon, 16, 4, 16.

36. Pline, *HN*, 8, 27.

37. Ps. Oppien, *Cyneg.*, 3, 461-481.

38. Dio. Cass., 43, 23.

39. Héliodore, *Éthiopiennes*, 10, 27-28.

40. Cf. *supra*, n. 15.

41. Philostorge, *HE*, 3, 11.

42. Cosmas Indicopleutès, *Topographie chrétienne*, 11, 4.

Des observateurs directs, comme Pausanias ⁴³, n'ont pas laissé de description. Deux des auteurs mentionnés ont certainement vu de leurs yeux des girafes, comme ils l'affirment : Timothée de Gaza et Cosmas Indicopleustès. Dans les deux cas, les animaux étaient captifs, à Gaza ou dans le palais royal d'Axoum. Pline a peut-être vu une girafe. Seul Cosmas se montre totalement original et n'utilise aucune source antérieure. J'analyserai d'abord les huit autres descriptions, y compris celle de Timothée dans laquelle l'observation directe, bien qu'indubitable, ne semble jouer aucun rôle.

Hormis Cosmas donc, il n'est pas d'auteur qui ne fonde sa description sur le nom de l'animal. Il faut d'abord montrer ce qui, dans le caméopard, tient du chameau et ce qui revient au léopard (panthère). Chez Poséidonios ⁴⁴ et Timothée ⁴⁵, le mélange est le produit de l'accouplement des deux espèces, ce que le Pseudo-Oppien semble suggérer lui aussi. Tous s'accordent pour comparer le pelage de la girafe à celui du léopard, mais seul Strabon — ou Artémidore sa source ? — discute de ce point, en préférant souligner la ressemblance avec la peau du faon. Pour Poséidonios, la girafe s'apparente également au léopard par la longueur de sa queue, la forme de sa tête et la disposition de ses yeux. La forme de l'animal est généralement comparée à celle du chameau, c'est à dire du dromadaire à une seule bosse. Tous les auteurs signalent son long cou, même si Poséidonios le trouve plus court que celui du chameau et si Pline le compare à celui du cheval. Six auteurs mentionnent la disproportion entre les pattes antérieures et postérieures. Le résumé d'Agatharchide par Photius fait exception, mais on peut suspecter l'abréviateur. Pline oublie cette disproportion, mais il compare les pattes de la bête à celles du bœuf, ce qui le rapproche de Strabon, pour qui cette ressemblance ne concerne que les pattes arrière. Poséidonios place une bosse sur le dos de la girafe, mais il n'y a que Dion Cassius qui signale explicitement son dos en pente.

Chacun des trois principaux représentants de la science hellénistique ou post-hellénistique, Agatharchide, Poséidonios et Strabon, semble avoir sa propre originalité. Agatharchide, le premier Grec qui mentionne la girafe, au II^e s. av. J.-C., utilise les récits des membres des expéditions lagides en Mer Rouge ⁴⁶. Il tient d'un bon observateur un détail précis : la girafe, grâce à son long cou, broute le sommet des arbres, information qui n'a aucun écho chez ses

43. Pausanias, 9, 21, 2.

44. Cf. *supra*, n. 34.

45. Cf. *supra*, n. 15.

46. Sur ces expéditions lagides, J. DESANGES, *Recherches...*, p. 247-279 ; S.M. BURSTEIN, éd., *Agatharchides of Cnidus, On the Erythraean Sea*, London (1989) (*The Hakluyt Society*).

successeurs⁴⁷. Il note également la rapidité de la bête, ce que Strabon seul reprend, tout en le contestant⁴⁸. On trouve chez Strabon une remarque sur la douceur de caractère de la girafe qu'il tient peut-être d'Artémidore. Pline, le Pseudo-Oppien et Héliodore signalent aussi ce trait. Pline seul fournit le nom « éthiopien » de la girafe ; les autres points communs entre son texte et celui de Strabon pourraient faire dépendre Pline d'Artémidore.

Dans la littérature hellénistique, Poséidonios, qui, nous l'avons vu, décrit les yeux de la girafe et sa queue, offre l'information la plus riche. Il faut mettre son texte en parallèle avec celui du Pseudo-Oppien : tout se passe comme si ce dernier avait utilisé une source qui discutait le texte de Poséidonios. Celui-ci compare les yeux de la girafe avec ceux du léopard, celui-là note leur éclat. Poséidonios signale une longue queue, semblable à celle du léopard, mais le Pseudo-Oppien décrit avec une grande précision une queue courte, semblable à celle des gazelles, qui se termine par du poil noir. L'un et l'autre soulignent le caractère mixte de la bête⁴⁹. La source du Pseudo-Oppien d'Apamée, qui écrit ses *Cynégétiques* entre 212 et 217, a peu de chances d'être un chapitre perdu⁵⁰ de l'œuvre d'Élien (2^e moitié du II^e s. ap. J.-C.). Il serait dépendant d'Euphorion de Chalcis, un contemporain d'Antiochos III. Ainsi, le texte du Pseudo-Oppien est le premier à parler des oreilles, courtes, de la girafe, de sa large bouche, de ses dents, de ses gros sabots, et surtout à mentionner ses cornes très particulières, l'un des traits les plus singuliers de cet animal⁵¹.

Le roman d'Héliodore, les *Éthiopiennes*, dont j'accepte la datation dans la 2^e moitié du IV^e s. ap. J.-C.⁵², décrit, de manière précise et originale, une girafe

47. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 74-84, insistent sur l'importance des arbres, en particulier des acacias, dans l'alimentation des girafes.

48. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 97, vitesse maximale de 56km/h, inférieure à celle de la plupart des antilopes ; les girafes vont au pas ou au galop, elles ne peuvent pas trotter, ce qui doit expliquer la remarque d'Agatharchide, et montrer la justesse de l'observation.

49. Cf. la glose sur le Pseudo-Oppien : Μικτά. τέρας φυσικόν αἰ καμηλοπαρδάλεις καὶ θαῦμά πως συνήλθον ἐν ταύτῳ δύο.

50. J.R. MORGAN, « Two Giraffes Emended », *Classical Quarterly*, 38 (1988), p. 267-269, fait remonter les parentés entre Héliodore et Timothée de Gaza à ce chapitre perdu d'Élien, sans rappeler que Timothée est ici presque totalement dépendant du Pseudo-Oppien ou de sa source hellénistique, Euphorion de Chalcis. Ce serait ce dernier qui aurait soumis à examen les indications de Poseidonios. On remarquera que ces trois auteurs sont liés à Apamée, cf. A.S. HOLLIS, « [Oppian], *Cyn.*, 2, 100-158 and the Mythical Past of Apamea-on-the-Orontes », *ZPE* 102 (1994), p. 153-166 ; P. BERNARD, « Une légende de fondation hellénistique : Apamée sur l'Oronte d'après les *Cynégétiques* du Pseudo-Oppien », *Topoi* 5 (1995), p. 353-382..

51. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p.54 et 171-176.

52. Cf. *infra*, n. 126.

offerte par des Axoumites au roi de Méroé⁵³. À côté des notations habituelles, on trouve des comparaisons personnelles : le cou du cygne, la tête double de celle de l'autruche, les pattes arrière semblables à celle du lion. Le romancier ajoute trois remarques pleines d'intérêt. Il décrit le pas étrange de l'animal qui déplace en même temps ses deux pattes gauches, puis ses deux pattes droites⁵⁴. Il montre la girafe promenée en laisse par son gardien. Il raconte la panique qu'elle peut déclencher chez des animaux domestiques, taureaux et chevaux. On croirait lire le récit de la première promenade organisée dans les rues de Marseille pour la girafe de Charles X, tenue en laisse par ses gardiens soudanais : « le premier cheval qui au coin d'une rue aperçut la grande silhouette se cabra terrifié et malgré les efforts de son conducteur se jeta avec la voiture qu'il traînait sur le coin d'une maison »⁵⁵. À Lyon, en juin 1827, les chevaux de la garde organisée autour d'elle s'effrayèrent et la place Bellecour ne fut plus, en quelques instants, qu'une mêlée confuse⁵⁶. Héliodore, comme Poséidonios et le Pseudo-Oppien, décrit les yeux de la girafe. Pour lui, ils sont terribles. La véritable originalité d'Héliodore, qu'il conviendra d'expliquer, se trouve dans ses observations sur le comportement d'une girafe captive présentée en public. Il est le seul, après Agatharchide et avant Cosmas, à ne pas se contenter d'une description purement anatomique et morale.

Philostorge, auteur, avant 439 ap. J.-C., d'une *Histoire ecclésiastique*, ne fait guère montre de nouveauté sans sa description de la girafe⁵⁷. Timothée de Gaza, dans son ouvrage *Sur les animaux de l'Inde*, écrit vers 500 et connu par des *excerpta* et un *épitomé* d'époque médio-byzantine, affirme avoir vu deux girafes de passage à Gaza, destinées à l'empereur Anastase. Ce qu'il en dit, comme de bien d'autres animaux, n'est que le reflet des *Cynégétiques* du Pseudo-Oppien⁵⁸. Seule originalité qui le rapproche d'Héliodore, la curieuse démarche

53. Héliodore, *Éthiopiennes*, 10, 27-28.

54. La girafe fait partie des animaux qui vont l'amble. Il faut rappeler qu'elle n'a que deux allures, celle-ci et le galop, cf. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 97-104. Il ne semble pas que les Anciens aient notés que l'amble était un pas commun à la girafe et au dromadaire.

55. G. DARDAUD, *o.l.*, p. 46.

56. G. DARDAUD, *o.l.*, p. 62-63. On attribue parfois cet effet à l'odeur forte des mâles, cf. ESTES, *o.l.*, p. 202 ; la question est discutée par DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 72-73.

57. Philostorge, *HE*, 3, 11.

58. *Supplementum aristotelicum*, 1, 1, 270-273, qui fournit les *excerpta* réunis dans la *Sylloge Constantini* de l'époque de Constantin VII Porphyrogénète (945-959), ainsi que l'*Épitomé augustana*, résumé fait à l'époque de Constantin IX Monomaque (1042-1055). L'*épitomé* est publié par M. HAUPT, *Hermes*, 3 (1869), p. 1-30, et traduit par F.S. BODENHEIMER et A. RABINOWITZ, *Timotheus of Gaza, on Animals*, Paris-Leiden (1949). Sur Timothée, M. WELLMANN, « Timotheos von Gaza », *Hermes*, 62 (1927), p. 179-204 ; M. MINNITI COLONNA, « Timoteo di Gaza », *Vichiana*, 6 (1977), p. 93-102 ; R.A. Kaster, *Guardians of Language : the Grammarian and Society in Late*

de l'animal est signalée. Faut-il suivre J.R. Morgan ⁵⁹ qui pense à une source commune à Héliodore et Timothée et qui suggère Élien ? Ou faut-il préférer y voir Euphorion de Chalcis ? Il serait certes étonnant que Timothée ait, sur ce seul point, exercé son sens de l'observation, mais les différences entre le Pseudo-Oppien, que décalque Timothée, et Héliodore sont si grandes que je serais tenté de placer la supposée source commune d'Héliodore et de Timothée à une époque postérieure au Pseudo-Oppien, entre le début du III^e s. et le milieu du IV^e s.

Cosmas Indicopleustès est le dernier des auteurs protobyzantins à décrire, dans la première moitié du VI^e s., des girafes. Il en a vu dans le royaume axoumite. Très sobre, son récit ne se soucie pas de justifier le nom du caméopard ni de reprendre les auteurs précédents. Il montre simplement une scène du palais d'Axoum, observée avec acuité ⁶⁰, où les girafes apprivoisées doivent largement écartier les pattes antérieures pour boire de l'eau ou du lait dans un baquet. S'il ne parle pas des cornes de la girafe, Cosmas les fait représenter sur son dessin ⁶¹. La mention du lait suffit à raconter une chasse et à témoigner d'un mode de capture. La girafe adulte est rapide, infatigable, et ses coups de sabots sont dangereux ⁶². On préférait, au XIX^e siècle, capturer des

Antiquity, Berkeley (1988), p. 368-370. Le texte du *Sylloge Constantini* concernant la girafe a été amélioré par J.R. MORGAN, « Two Giraffes emmended », *Classical Quaterly*, 38 (1988), p. 267-269.

59. J.R. MORGAN, *l.l.*, p. 269 ; Morgan ne souligne guère l'influence générale du Pseudo-Oppien sur Timothée, bien indiquée par Bodenheimer et Rabinowitz, *o.l.*
60. Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne*, 11, 4. Sur Cosmas, W. WOLSKA-CONUS, *La Topographie Chrétienne de Cosmas Indicopleustès. Théologie et science au VI^e siècle*, Paris (1962) ; *id.*, introduction à l'édition de Cosmas, t.1, SC, 141, Paris (1968), p. 15-19 ; *id.*, « Stéphanos d'Athènes et Stéphanos d'Alexandrie. Essai d'identification et de biographie », *REB*, 47 (1989), p. 5-89, cf. p. 30-32, où le Pseudo-Cosmas est identifié avec Constantin d'Antioche ; *id.*, « *La Topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès : Hypothèses sur quelques thèmes de son illustration* », *REB*, 48 (1990), p. 155-191.
61. Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne*, 11, 4 (éd. W. Wolska-Conus, t.3, SC, 197, Paris [1973], p. 321, avec la reproduction du dessin du *Laurentianus* plut : IX 28 du XI^e s.). Des trois manuscrits anciens de Cosmas, seul ce *Laurentianus* et un *Sinaiticus*, qui représente la tradition d'un texte révisé, comprennent le livre 11 (et le livre 12 également), sur les animaux, qui n'est qu'une série de fragments d'un ouvrage perdu sur la géographie. Un *Vaticanus*, plus ancien, ne contient pas cette partie du texte de Cosmas. Pour W. WOLSKA-CONUS, *REB*, 48 (1990), p. 186-191, le dessin original de la girafe dans le manuscrit de Cosmas, dont nous avons les échos par les reproductions du XI^e s., aurait été réalisé d'après des modèles existant, dont les mosaïques de Palestine montrent des exemples. Je pencherais pour une intervention plus directe de l'auteur, indications précises données à l'artiste du dessin de la main de Cosmas. Cf. *infra*, n. 170.
62. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 38-39 et 97-99 ; ESTES, *o.l.* ; p. 204-205.

girafons, après avoir abattu leur mère ⁶³. On les élevait ensuite au lait. La girafe de Charles X, qui buvait vingt-cinq litres de lait par jour, fut accompagnée de l'Égypte jusqu'à Paris par trois vaches, pour lui fournir ce précieux aliment ⁶⁴. Nul doute que les girafes d'Axoum aient été prises et nourries de la même manière.

La tradition classique se construit ainsi, de l'époque hellénistique au règne de Justinien, en se fondant principalement sur la science hellénistique. Seuls le Pseudo-Oppien, qui semble bien être lui aussi tributaire d'une source hellénistique, et Héliodore complètent les descriptions de leurs prédécesseurs, Cosmas se situant à part. Le caractère livresque et répétitif de l'ensemble des descriptions s'accorde aux procédés d'analyse de la science antique. Pourtant, tout n'est pas routine dans ces textes, et le bien-fondé ou la précision de certains d'entre eux ont été soulignés. Certes, les lacunes sont immenses dès qu'on s'éloigne de la description anatomique. Même dans ce domaine, certaines particularités, comme la forme singulière des taches ou la présence des cornes, n'apparaissent que marginalement. D'autres, comme la longueur exceptionnelle de la langue, ne sont pas mentionnées ⁶⁵. Les officiers lagides, informateurs d'Agatharchide et de Poséidonios, ont pu voir des girafes en liberté, mais les autres témoins directs, fort rares au demeurant, n'ont connu que des girafes captives, importées dans le monde méditerranéen ou élevées au palais d'Axoum.

Les importations de girafes

La première girafe qui fut montrée à des Grecs et dont nous ayons conservé la trace, participait à la grande procession organisée par Ptolémée II Philadelphe à Alexandrie et décrite par Callixéinos de Rhodes, transmis par Athénée ⁶⁶. La *pompè* mettait en scène le retour d'Inde de Dionysos victorieux, accompagné de captifs et de porteurs de tribut, mais aussi d'animaux « indiens », « arabes » et « éthiopiens », dont des éléphants, des autruches, des chameaux, un rhinocéros et une girafe. Des statues d'Alexandre et des souverains lagides étaient promenées et des troupes défilaient. La date précise de la procession, dans les années 270 av. J.-C., et sa signification sont discutées âprement, mais son

63. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 7-9, et 147 : « originally the mother giraffe was killed so that her calf could be caught ».

64. G. DARDAUD, *Une girafe pour le roi*, *o.l.*, p. 19-20. En 1829, une girafe envoyée d'Égypte avait périé en mer, faute de lait sur le navire qui la transportait à Constantinople, cf. p. 24, 27, 36, 50, etc. Dans le poème du Pseudo-Oppien, je remarque les dents « couleur de lait » de la girafe ; γαλακόχρους (correction Dindorf ; Mss. γαλακτόχρους). Cf. *infra*, n. 176.

65. DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 123.

66. Athénée, *Deipnosophistes*, 5, 32, 1. 35 ; cf. E.E. RICE, *The Grand Procession of Ptolemy Philadelphus*, Oxford (1983).

caractère triomphal l'est moins ⁶⁷. La girafe symbolise dans la procession les pays soumis par Dionysos et par Ptolémée II Philadelphe ⁶⁸. On doit, semble-t-il, remarquer également l'adaptation d'une tradition processionnelle qui peut remonter à l'Égypte ancienne ou à la monarchie achéménide ⁶⁹.

Il n'est plus question dans nos sources, d'autre girafe en Égypte à l'époque hellénistique. La traduction de la Bible en grec, faite à Alexandrie et attribuée aux Septante, met, en lieu et place d'un mot hébreu problématique, la girafe parmi les animaux ruminants à sabot fourchu, purs ⁷⁰. Ce choix ne peut être antérieur à l'époque de Ptolémée Philadelphe, qu'il ait été influencé par les expéditions envoyées en mer Rouge ou par la grande procession.

La girafe réapparaît en 46 av. J.-C, à Rome, dans les jeux offerts par César à l'occasion de son triomphe *ex Gallia, ex Aegypto, ex Ponto, ex Africa*, connus par Dion Cassius ⁷¹. La mention par Varron ⁷² d'une girafe en provenance d'Alexandrie doit concerner le même événement. Pline précise que c'est la première fois qu'un tel animal est paru à Rome ⁷³. On ne sait rien de la cérémonie où il figurait. La girafe a pu symboliser dans une procession triomphale les possessions de l'Égypte vaincue. Dion Cassius semble l'inclure parmi les animaux chassés dans l'amphithéâtre, mais son texte n'est pas clair sur ce point. Pline indique que, depuis lors, on voit de temps à autre des girafes à Rome, *ex eo subinde cernitur*, sans autre précision. Le triomphe d'Octave, en 29

67. E.E. RICE, *o.l.*, p. 125-126 et 180-192, minimise le caractère militaire de la procession et ne fait pas mention des opérations de Ptolémée Philadelphe en Nubie et mer Rouge ; voir J. DESANGES, *Recherches...*, p. 252-279. E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique*, t. 1², Nancy (1979), p. 150 et 202-203, insiste sur le caractère triomphal, conséquence à ses yeux des victoires ptolémaïques, en particulier dans la « première guerre de Syrie », là où Rice ne voit qu'une démonstration de force antérieure à la guerre.

68. Avec les autres animaux, lions, éléphants, autruches, antilopes, oryx, chameaux, léopards, etc.

69. Cf. *infra*, n. 152-153.

70. *Deut.*, 14, 5, cf. C. DOGNIEZ et M. HARL, *La Bible d'Alexandrie*, t. 5, *Le Deutéronome*, Paris (1992), p. 205 et n. 5-6. D'où Philon, *Spec.*, 4, 105, cf. éd. A. Mosès, *De specialibus legibus (Les œuvres de Philon d'Alexandrie, 25)*, Paris (1970), avec *excursus* 5, p. 357-358, sur le mot hébreu *zomer*. Les commentateurs chrétiens comme Athanase, *Synopsis scripturae sacrae*, PG, 28, col. 300, suivent le texte de la Septante, comme la Vulgate latine, cf. *supra*, n. 31.

71. Dio Cass., 43, 23. J. MICHELET, *Histoire Romaine. République*, dont je consulte le t. 2 dans l'édition Calmann Lévy, Paris (1898), p. 329, commente : « Tout n'est-il pas transformé ? Les siècles antiques ne sont-ils pas finis ? Le temps, le ciel n'a-t-il pas changé par édit de César ? [...] La girafe africaine se promène dans Rome sous une forêt mobile, avec l'éléphant indien ; les vaisseaux combattent sur terre ».

72. Varron, *De lingua latina*, 5, 100, 7.

73. Pline, *HN*, 8, 27.

av. J.-C., qui comportait, comme celui de César, un triomphe *ex Aegypto*, pourrait avoir fourni l'occasion d'une de ces exhibitions, à moins qu'il s'agisse des Jeux Séculaires de 17⁷⁴. Dans une *Épître* adressée à Auguste autour de 14 av. J.-C., Horace mentionne une girafe qui, comme l'éléphant blanc, captive les spectateurs. Le contexte du poème est à la fois celui des jeux et celui du triomphe⁷⁵.

Ne pressons pas outre mesure ces témoignages. Impossible de savoir si les girafes ont été tuées dans l'amphithéâtre, de déterminer le nombre exact de girafes dont parle Pline, ou de dire si ces auteurs ont vu par eux-même ces animaux. La girafe d'Horace a-t-elle figuré dans le triomphe d'Octave ou dans une autre cérémonie ? De même, la brève référence de Pausanias⁷⁶ à des girafes qu'il a pu observer à Rome concerne-t-elle le triomphe parthique de Lucius Vérus en 165⁷⁷ ?

Dion Cassius présente Commode comme un grand chasseur dans l'amphithéâtre⁷⁸. L'empereur y tue des hippopotames, des rhinocéros, des éléphants et une girafe. On trouve aussi chez Hérodien — sans mention précise de girafe — un texte qui pourrait bien la concerner : pour les Jeux Séculaires de 192, Commode avait fait venir des animaux du monde entier, d'Inde et d'Éthiopie, dont certains qu'Hérodien ne connaissait auparavant que par des peintures et qu'il vit alors pour la première fois⁷⁹.

L'auteur de l'*Histoire Auguste* indique que Gordien III destinait divers animaux, dont dix girafes — chiffre qu'il convient de prendre avec précaution — à son triomphe persique⁸⁰. Philippe l'Arabe les aurait exhibées dans les

74. Sur la politique d'Auguste en Nubie et en mer Rouge, J. DESANGES, *Recherches...*, p. 307-321. Dans le Sébasteion d'Aphrodisias on a rangé les Éthiopiens parmi les peuples soumis, R.R. SMITH, « *Simulacra Gentium : the Ethne from the Sebasteion at Aphrodisias* », *JRS*, 78 (1988), p. 50-77, cf. pl. 8, 9 ; de même, les *Res Gestae Divi Augusti*, éd. H. Volkmann, Berlin (1969), p. 44-47.

75. Horace, *Ep.*, 2, 1, 194-196.

76. Pausanias, 9 (Béotie), 21, 2.

77. Sur la chronologie de Pausanias, Ch. HABICHT, *Pausanias und seine "Beschreibung Griechenlands"*, München (1985), p. 20-25. D. MUSTI, dans l'introduction de son édition, *Pausanias, Guida della Grecia*, L. 1, *L'Attica*, Milano (1982), p. IX-XIX, envisage la possibilité d'un grand voyage de Pausanias, d'Asie Mineure en Syrie, Palestine, Egypte et de là en Italie, à placer sous Antonin le Pieux entre 145-150 et 155-160. Le dernier événement datable dans la *Périégèse* est le triomphe de Marc-Aurèle sur les Quades, Marcomans et Sarmates après 166, célébré en 176. À défaut du triomphe de Lucius Vérus, les Jeux Séculaires d'Antonin le Pieux en 148 auraient pu également fournir l'occasion d'exhiber des girafes.

78. Dio Cass., 73, 10 (Xiph., 273, 18-25).

79. Hérodien, 1, 15, 4-5.

80. *SHA, Gordiani tres*, 33, 1-3, « quae omnia Philippus ludis saecularibus vel dedit vel occidit ».

spectacles de l'amphithéâtre, lors des Jeux Séculaires organisés pour le Millénaire de Rome ⁸¹ en 248. Une courte notice des *Géoponiques*, qui signale la présence d'une girafe à Rome, que Florentinus a vue, me semble se rapporter aux mêmes jeux ⁸². Quant à la mention, dans l'*Histoire Auguste*, de girafes promenées au triomphe d'Aurélien, il faut y reconnaître, comme d'autre l'ont montré, une fiction calquée sur les *Éthiopiennes* d'Héliodore ⁸³.

La girafe sert, à Rome, à manifester la domination de l'Empire sur les pays lointains, mise en scène dans les triomphes et dans certains jeux, dont, semble-t-il, des Jeux Séculaires. Ce mammifère paisible symbolise des victoires « indiennes » ou « éthiopiennes », mais aussi simplement orientales, s'il faut en croire l'*Histoire Auguste*, à propos de Gordien. Il est certain que Rome devait, pour se procurer des girafes, passer par l'intermédiaire de Méroé. Les conduire vivantes d'Afrique orientale en Italie, était une opération longue et hasardeuse ⁸⁴. Seul l'empereur, triomphateur ou chasseur, a pu disposer de ces animaux qu'il n'était pas question de chasser habituellement dans l'amphithéâtre. On ne peut pas supposer que des montreurs d'animaux les aient exhibées dans des spectacles ambulants ⁸⁵. Si nous additionnons tous les témoignages, en trois siècles, de César à Philippe l'Arabe, les Romains ont pu voir à six reprises environ ces animaux. Même si l'on admet quelques omissions, le total reste très faible.

-
81. J.B. PIGHI, *De ludis saecularibus populi romani quiritium, libri sex*, Univ. Sacro Cuore (1941), p. 88-100.
82. *Geoponica*, 16, 22, 8 (éd. H. Beck, Teubner, p. 468). Florentinus, auteur d'un traité sur l'agriculture est considéré comme un contemporain de l'empereur Sévère Alexandre, *RE*, Bd. 6 (1909), s.v., « Florentinus 6 », col. 2756 (M. Wellmann). Cf. *infra*, n. 111-113.
83. La date de l'*Histoire Auguste* semble fermement placée à la fin du IV^e s. Son rapport avec Héliodore a été établi par C. CONTI ROSSINI, « Meroe ed Aksum nel romanzo di Eliodoro », *Rivista degli Studi Orientali*, 8 (1919-1920), p. 223-239, et J. SCHWARTZ, *Antiquité Classique*, 36 (1967), p. 549-562, cf. G.W. BOWERSOCK, *Fiction as History, Nero to Julian*, Berkeley (1994), p. 149-160, qui résume l'état de la discussion et confirme la dépendance de l'*Histoire Auguste* envers Héliodore. *SHA, Divus Aurelianus*, 33, 3.
84. Le décès de la girafe envoyée en 1829 à Constantinople a été mentionnée *supra*, n. 64. On pensera aussi aux déboires des girafes emmenées en Angleterre en 1827 et en Autriche en 1828, G. DARDAUD, *o.l.*, p. 25 et 101. En 1805 une girafe, importée à Londres par George Wombell, mourut peu après son arrivée, DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 4.
85. Contra M. AVI-YONAH, « Une école de mosaïque à Gaza au sixième siècle », *La mosaïque gréco-romaine*, 2, Paris (1975) [*Actes du 2^e Colloque international pour l'étude de la mosaïque antique*] p. 377-383, cf. p. 378 : « à en juger par la mosaïque de Beth-Shéan, à cette époque (VI^e s.) des girafes apparaissent encore dans les foires des villages palestiniens en compagnie de nègres ambulants ».

Après 248 la girafe s'éloigne de la ville de Rome, pour n'y plus revenir. Sa réapparition littéraire se fait dans un texte de fiction, les *Éthiopiennes* d'Héliodore. Mais la scène se passe, hors de l'empire et dans un passé lointain, à Méroé où, dans le livre X, une girafe est apportée en don au roi Hydaspe par les Axoumites⁸⁶. Il est question, pour la première fois dans les sources grecques et romaines, des ambassadeurs qui escortent l'animal. Il ne s'agit pas d'un envoi anonyme ou imprécis, comme à l'époque de Commode, d'un tribut ou d'une prise de guerre, mais d'un cadeau diplomatique en provenance d'un royaume indépendant, Axoum⁸⁷. Cependant, un détail fait écho à la tradition romaine : la délégation axoumite est reçue à Méroé à l'occasion d'une victoire royale.

Plutôt que de songer à un usage méroïtique fidèlement décrit par Héliodore, dont la Méroé a des caractères de royaume d'opérette, je rangerai ce texte dans la série des témoignages sur les animaux envoyés en cadeau par des royaumes africains à l'empereur byzantin. Eusèbe signale des animaux exotiques apportés à Constantin, vers 336 par des ambassadeurs indiens⁸⁸. Philostorge (*ca* 368-439) a vu, sans doute à Constantinople, un « tauréléphant » et des peaux de dragon « envoyés aux Romains », c'est à dire à un empereur⁸⁹. Il ajoute que le roi des Indiens avait jadis expédié à l'empereur Constance II un singe « pan » qui, enfermé dans une cage par ses accompagnateurs à cause de sa férocité, était mort en voyage et avait été apporté embaumé à Constantinople⁹⁰. Je ne pense pas que le roi des Indiens qui avait donné ce singe soit un himyarite, bien qu'on sache que Constance II avait, pour sa part, envoyé en Arabie du Sud une ambassade qui y convoyait des chevaux cappadociens⁹¹. La nouveauté n'est pas dans l'usage diplomatique des dons d'animaux exotiques, attestés sporadiquement à l'époque romaine⁹², mais dans l'effacement progressif des autres aspects,

86. Héliodore, *Éthiopiennes*, 10, 27-28.

87. Héliodore, *Éthiopiennes*, 10, 27, 1. οἱ Αὐξωμιτῶν πρεσβευταί, φόρου μὲν οὐκ ὄντες ὑποτελεῖς, φίλοι δὲ ἄλλως καὶ ὑπόσπονδοι.

88. Eusèbe, *Vita Const.*, 4, 50 ; cf. 4, 7, ambassades de Blemmyes, d'Indiens et d'Éthiopiens.

89. Philostorge, *HE*, 3, 11 (éd. J. Bidez, *GCS*, 21, p. 40).

90. Philostorge, *HE*, 3, 11 (éd. J. Bidez, *GCS*, 21, p. 41) ; vraisemblablement un babouin de type *papio cynocephalus*, ESTES, *o.l.*, p. 509-519.

91. Philostorge, *HE*, 3, 4 (éd. J. Bidez, *GCS*, 21, p. 34). I. SHAHĪD, *Byzantium and the Arabs in the fourth Century*, Washington (1984), p. 104-106, défend l'idée de dons réciproques entre Bysance et l'Arabie du Sud ; à mes yeux le singe vient d'Axoum, cf. *infra*, n. 94.

92. Ces dons semblent surtout concerner les éléphants, mais le cas est légèrement différent, à cause du rôle militaire de ces animaux. Offrir un éléphant, c'est aussi donner une arme, même si le bénéficiaire ne l'utilise pas toujours comme telle. J. AYMARD, *Essai sur les chasses romaines*, Paris (1951), p. 187-188, signale les

trionphaux et ludiques. La christianisation de l'Afrique orientale, et d'abord d'Axoum, contribue à renforcer les liens inter-étatiques. La girafe apparaît ainsi comme l'un des cadeaux privilégiés. Dès lors, il est légitime de voir dans le récit d'Héliodore l'un des textes charnières, montrant l'apparition de nouveaux usages, et de deviner, derrière le roi de Méroé du roman, la silhouette de l'empereur byzantin. Les exemples postérieurs, aux V^e et VI^e siècles, le confirmeront.

La *Vie d'Isidore* de Damascius, transmise par la *Souda*, mentionne une girafe : « sous Léon, empereur des Romains, les Éthiopiens envoyèrent des girafes et deux hommes, d'esprit dérangé, avec des corps minuscules, ceux qu'Homère a appelés Pygmées »⁹³, Zintzen a rapproché à raison ce fragment d'un autre passage de Damascius, tiré de l'*épitomé* de Photius, où Hiérax d'Alexandrie a vu « une bête de Pan » Πανικόν τι ζῷον, conduite d'Éthiopie à Byzance *via* Alexandrie, vraisemblablement un singe⁹⁴.

La *Chronographie* de Théophane complète l'information : le convoi, composé d'une girafe, unique, de « taurélaphoi » et d'autres animaux, traverse Alexandrie en 457⁹⁵. Un siècle après Héliodore, son récit est illustré par un témoignage précis : la girafe est un cadeau diplomatique en provenance d'un royaume africain dont les envoyés l'accompagnent⁹⁶.

En 496, une délégation semblable est signalée par la *Chronique* dite de Marcellin : « l'Inde envoie en cadeau à l'empereur Anastase un éléphant, que notre poète Plaute nomme *lucabos*, et deux girafes »⁹⁷. Il s'agit des animaux, observés par Timothée de Gaza, traversant sa cité palestinienne. Les deux textes médio-byzantins tirés de Timothée offrent des informations contraires. La *Sylloge Constantini* fournit une indication précieuse disant qu'un Indien

ambassades indiennes à Auguste (Florus, 2, 34). Celle qui passe à Antioche (Strabon, 15, 1, 73) vient de l'Inde (véritable), avec des serpents et une tortue.

93. *Souda*, 4, 761, 3, s.v. φρενοβλαβής (éd. C. Zintzen, *Damascii vitae Isidori reliquiae*, Hildesheim (1967), p. 111, frag. 128), complété par l'*épitomé* de Photius, frag. 78 (éd. Zintzen, p. 108 ; éd. R. Henry, *CUF*, t. 6, Paris [1971], 242, 78) : Ἐπὶ Λέοντος τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων Αἰθίοπες ἐκόμισαν καμηλοπαρδάλεις καὶ δύο ἐν βραχυτάτοις σώμασιν ἄνδρας φρενοβλαβεῖς, οὓς δὴ πυγμαίους Ὅμηρος ὠνόμασε.

94. Cf. *supra*, n. 91.

95. Théophane, *Chronographie*, a.m. 5950 (éd. C. de Boor, p. 110, 23-24).

96. Chez Damascius, comme chez Théophane, l'arrivée de la girafe et de ses accompagnateurs agite Alexandrie. Pour Théophane, c'est sans doute la présence d'animaux mixtes donc anormaux, caméopard et « taurélaphoi », qui est de mauvaise augure, liée au séisme d'Antioche et à la venue du nouveau patriarche d'Alexandrie, le monophysite Timothée Élué.

97. Marcel. com., *Chronicon*, a. 496 (éd. Th. Mommsen, *MGH, Chronica Minora*, vol. 2, Berlin [1894], p. 94) : « India Anastasio principi elephantum, quem Plautus poeta noster lucabum nomine dicit, duasque camelopardalas pro munere misit ».

conduisait les deux girafes de Gaza ⁹⁸, alors que l'*Epitome augustana* donne l'accompagnateur pour « originaire d'Aila, en provenance des contrées indiennes » ⁹⁹. Il me semble que la leçon de la *Sylloge* doit l'emporter, et que le texte original de Timothée, mal compris par le second épitomateur, devait indiquer que le convoi arrivait d'Aila ¹⁰⁰, accompagné par un « Indien », c'est-à-dire ici un Africain ¹⁰¹.

Sous Justinien, il n'est pas question de girafes dans nos sources, mais la politique active de l'empereur en mer Rouge est illustrée par la visite, à Constantinople, en 535, d'un ambassadeur « indien » accompagné d'un éléphant, qu'on produit dans l'hippodrome ¹⁰². La *Chronique* de Jean de Biclar offre un autre exemple de diplomatie animalière, où l'on retrouve une girafe. En 573, « les ambassadeurs du peuple des Maccurites viennent à Constantinople pour offrir en cadeau à l'empereur Justin (II) des défenses d'éléphant et une girafe ; ils

98. *Supplementum aristotelicum*, 1, 1, 270 : ἀνήρ γὰρ Ἰνδὸς διὰ Γάζης, φησί, τῆς ἐμῆς διήλθε, δύο θήρας τοιούσδε κομίζων δῶρον τῷ βασιλεῖ. Ἀναστάσιος δὲ οὗτος ἦν.

99. *Supplementum aristotelicum*, 1, 1, 270, p. 94, n. 10-11 : ὅτι διὰ Γάζης παρήλθε τις ἀνὴρ ἀπὸ τῶν Ἰνδικῶν, Ἀελίσσιος δὲ τὸ γένος, ἀγῶν δύο καμηλοπαρδάλεις καὶ ἐλέφαντα τῷ βασιλεῖ Ἀναστασίῳ.

100. L'ethnique Ἀελίσσιος semble forgé par l'épitomateur, on attend Ἀιλήσιος connu par l'épigraphe, par exemple I. ŠEVČENKO, *DOP*, 20 (1966), p. 262, n° 3 (au monastère Sainte-Catherine du Sinaï) ; A. ALT, *Die griechischen Inschriften der Palästina Tertia westlich der Araba*, Berlin-Leipzig (1921), n° 36 (à Bir es Saba, Beersheba) ; J. EUTING, *Sinaitische Inschriften*, Berlin (1891), n° 57 (graffite du Sinaï), pl. 4, non reconnue par l'auteur. Stéphane de Byzance, s.v. Ἀίλανον forge l'ethnique Ἀιλανίτης, inexact. Le témoignage de Timothée est important pour l'étude du port d'Aila, cf. les sources rassemblées par Y. TSAFRIR, « Aila (Eilat) and its Gulf in Grek and Roman Sources », *Cathedra*, 53 (sept. 1993), p. 149-195 (hébreu). Pour I. SHAHID, *Byzantium and the Arabs in the Sixth Century*, 1, 1, Washington (1995), p. 28-31, l'éléphant et les girafes auraient été envoyés par un souverain d'Arabie du Sud et escortés vers Gaza par un phylarque arabe, l'homme d'Aila. On aura compris que je ne partage pas ce point de vue.

101. S.M. BURSTEIN, « An Elephant for Anastasius : a Note on P. Mich. Inv. 4290 », *The Ancient History Bulletin*, 6/2 (1992), p. 55-57, considère que l'éléphant représenté au revers d'un papyrus est celui dont il est question dans le texte de Timothée. Cf. T. GAGOS, « Three short Byzantine Papyri from the Michigan Collection », *ZPE*, 79 (1989), p. 273-276, cf. p. 276-278 et pl. 7 ; H. WHITEHOUSE, « The Elephant and its Keeper », *ZPE*, 85 (1991), p. 277-278. L'identification de Burstein est difficile à admettre, bien que l'éléphant semble appartenir à l'espèce africaine ; en effet ce lot de papyrus est égyptien et le dessinateur a peu de chances d'avoir vu l'éléphant à Gaza ou Aila. Deux explications sont possibles : ou l'éléphant représenté est passé par l'Égypte, sous Justinien par exemple, cf. *infra*, n. 102, ou le dessinateur a reproduit sommairement une œuvre d'art qu'il avait sous les yeux. Le caractère conventionnel de l'iconographie me paraît imposer cette dernière solution, cf. *infra*, n. 182-188.

102. Théophane, *Chronographie*, a.m. 6042 (éd. C. de Boor, p. 226-227).

établissent avec lui et avec le peuple romain des relations d'amitié »¹⁰³. Cette alliance est le résultat de la conversion des Maccurites au christianisme, dont le même chroniqueur fait état quatre ans auparavant¹⁰⁴. C'est le texte de Jean de Biclar qui a été utilisé, à tort, pour attester la présence de la girafe dans le Maghreb du VI^e siècle¹⁰⁵. Mais les Maccurites ne sont pas les membres d'une tribu de Maurétanie césarienne. Ils habitent le royaume de Macurie, Macourie ou Maquourra, installé autour de Dongola, entre la Nobatie, Nobadie, au nord, et Aloua, Alodia, au sud. Ce royaume se situe dans la région comprise entre la troisième et la cinquième cataracte du Nil¹⁰⁶.

En somme, la girafe reste un animal rare dans l'Antiquité tardive, et purement royal comme auparavant. Elle est encore moins fréquente que l'éléphant, dont elle n'a pas l'utilité militaire¹⁰⁷. Un royaume africain en fait don, en de rares occasions, à l'empereur byzantin, qui la présente sans doute à l'hippodrome. Mais le caractère triomphal ou ludique des exhibitions de l'époque romaine semble secondaire. Byzance, par delà les siècles, renoue avec la tradition, achéménide et peut-être plus ancienne¹⁰⁸, de la réception des ambassadeurs et des tributaires accompagnés d'animaux exotiques.

Une girafe à Antioche

On possède, sous le nom de *Géoponiques*, un recueil de textes consacré à la vie rurale, dédié à l'empereur Constantin VII Porphyrogénète (945-959). On

103. Ioh. Biclar., *Chron.* (éd. Th. Mommsen, *MGH, Chronica Minora*, vol. 2, Berlin [1894], p. 213). « Legati gentis Maccuritarum Constantinopolim veniunt dentes elephantinos et camelopardam Iustino principi munera offerentes sibi cum Romanis amicitias collocant ».

104. Ioh. Biclar., *Chron, ibid.*, « Maccuritarum gens his temporibus Christi fidem recepit ».

105. Cf. J. DESANGES, *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil*, Dakar (1962) (*Publications de la section d'histoire*, 4), p. 256-257, discute cette opinion de St. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. 1, Paris (1920), p. 107-108 (hésitant lui-même) et d'autres auteurs, dont Ch. DIEHL, *L'Afrique Byzantine*, Paris, vol. 1 (1896), p. 327-328, très catégorique. Le texte de Velleius Paterculus, 2, 56, 2, évoqué à cette occasion, ne concerne pas les girafes. Jean de Biclar, un espagnol, résida à Constantinople pendant une quinzaine d'années, jusqu'en 576/577.

106. U. MONNERET DE VILLARD, *Storia della Nubia cristiana*, Roma (1938). *EI*² (A. al-Shahi) ; s.v. « al-Mukurra » (S. Munro-Hay)

107. H. SCULLARD, *o.l.*, p. 198-200.

108. Cf. *infra*, n. 152-153 ; *supra*, n. 6.

s'accorde, à la suite de P. Lemerle ¹⁰⁹, pour estimer qu'un collaborateur anonyme de Constantin VII a recopié à peu de choses près le recueil sur l'agriculture établi par Cassianos Bassos, ou l'a combiné avec un autre recueil, celui de Vindanios Anatolios de Béryte. Ce dernier auteur est daté, si on l'identifie à un correspondant de Libanios ¹¹⁰, du IV^e siècle ; Bassos est placé au VI^e siècle, très approximativement ¹¹¹ Le texte des *Géoponiques* comprend plusieurs remarques personnelles que P. Lemerle a été tenté d'attribuer à Bassos, non sans noter certaines difficultés. Il a signalé, entre autres, l'importance d'une phrase intrigante, à la fin du chapitre sur le chameau — ce qui n'est pas pour surprendre — et à la suite du témoignage de Florentinus, que j'ai déjà évoqué ¹¹². Ἐγὼ δὲ ἀπὸ τῆς Ἰνδίας ἐνεχθεῖσαν ἑθεασάμην ἐν Ἀντιοχείᾳ καμηλοπάρδαλιν ¹¹³ : « et moi, j'ai observé à Antioche une girafe qui avait été amenée de l'Inde ».

Il faut comprendre et dater ce témoignage insolite, en tenant pour acquis que son auteur est postérieur à Florentinus, sur lequel il renchérit. On peut garantir que l'événement est antérieur à la chute d'Antioche aux mains des Musulmans en 637, puisque la reconquête byzantine n'eut lieu qu'en 969. Reste à élucider les raisons de la présence d'une girafe dans la grande ville syrienne entre le milieu du III^e siècle et 637. Si l'on m'a suivi jusque là, on concevra que ces raisons ne sauraient être banales. Des girafes sont passées par Alexandrie ou Gaza, ports d'embarquement vers Rome ou Constantinople, mais Antioche, éloignée d'une quarantaine de kilomètres, par l'Oronte ou par la route, du port de Séleucie, ne peut être une étape vers les capitales. Elle est donc la destination de la girafe. Une règle s'est dégagée de l'examen des sources écrites : pas de girafe sans empereur. On doit ici l'appliquer avec force.

Plusieurs empereurs ont séjourné à Antioche, en particulier à l'occasion des campagnes contre les Perses. Mais la ville n'a eu une fonction de capitale

109. P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin*, Paris (1971), p. 288-292. Voir J.L. TEALL, « The Grain Supply of the Byzantine Empire », *DOP*, 13 (1959), p. 87-139 ; H. KÖPSTEIN, « Geoponika », in F. WINKELMANN et W. BRANDES éds, *Quellen zur Geschichte des Frühen Byzanz (4.-9. Jahrhundert), Bestand und Probleme*, Amsterdam (1990), p. 323-326, qui n'évoque pas les arguments de Lemerle ; S. GEORGIOUDI, *Des chevaux et des bœufs dans le monde grec*, Paris-Athènes (1990), avec publication du chapitre 16, traduit et commenté, dont p. 110-111 et 210 sur la girafe. J. KODER, *Gemüse in Byzanz*, Wien (1993).

110. *PLRE*, 1, s.v. « Anatolius 3 » ; cf. *C.Th.*, 12, 1, 39 ; Libanios, 339 et 438.

111. Sauf pour ceux qui, comme E. LIPŠIĆ, *Geoponiki*, Leningrad (1960), *non vidi*, et H. KÖPSTEIN, voient dans Bassos l'auteur-compileur médio-byzantin.

112. Cf. *supra*, n. 82.

113. *Geoponica*, 16, 22, 9.

qu'avec les présences prolongées de Constance II et de Valens ¹¹⁴. De 337 à 350, pendant quatorze ans, Constance II y a résidé en permanence, malgré quelques absences, pour se rendre en Asie Mineure et à Constantinople, et malgré les expéditions annuelles de printemps à la frontière perse. Les mêmes opérations militaires expliquent, en partie, le séjour plus bref de Valens de 371 à 378. La transformation d'Antioche en capitale, à une époque où Constantinople n'a pas pris totalement son essor, peut seule y expliquer la surprenante apparition d'une girafe ¹¹⁵.

Entre les deux souverains, on choisira sans hésiter Constance II. C'est lui qui reçoit le singe embaumé du « roi des Indiens » et qui envoie des chevaux cappadociens aux Himyarites ¹¹⁶. Sa politique en mer Rouge est particulièrement active vis-à-vis d'Axoum, d'où provient le fameux singe, à mon avis ¹¹⁷. C'est l'époque de la conversion au christianisme du roi Ezana et du voyage du Tyrien Frumentius conseiller d'un roi axoumite, évangéliste, premier évêque du royaume selon Rufin ¹¹⁸. Un article du *Code Théodosien* ¹¹⁹, et la lettre de Constance II à Aizanas (Ezana) et Sazanas, souverains d'Axoum en 356, confirme l'intensité des rapports entre l'empereur et le royaume axoumite ¹²⁰. Théophile l'Indien, dont Philostorge raconte l'histoire, déploie son activité diplomatique et religieuse dans l'ensemble de la zone de la mer Rouge, sous Constance II ¹²¹. La mort de l'empereur semble interrompre pour un siècle les efforts des Byzantins dans cette région.

114. G. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arabe Conquest*, Princeton (1961), p. 351-379, et 399-413. T.D. BARNES, « Imperial Chronology, A.D. 337-350 », *Phoenix*, 34 (1980), p. 160-166 ; D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle*, Darmstadt (1990), p. 309-312 ; 325-326.

115. G. DAGRON, *Naissance d'une capitale, Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris (1974), p. 77-88.

116. Cf. *supra*, n. 89-91.

117. Cf. *supra*, n. 91 et 94.

118. A. DIHLE, *o.l.*, p. 36-60 ; J. DESANGES, *Recherches...*, p. 353-360 ; F. THÉLAMON, *Païens et chrétiens au IV^{ème} siècle*, Paris (1981), p. 37-83 ; S. MUNRO-HAY, *Aksum, an African Civilisation of Late Antiquity*, Edinburgh (1991), p. 75-85 et 202-209.

119. *C. Th.*, 12, 2, 2.

120. Athanase, *Apologie à Constance*, 29 et 31 (éd. J.M. Szymusiak, *Deux apologies*, SC, 56 bis, Paris [1987]).

121. Philostorge, *HE*, 2, 6 ; 3, 4-5. G. FIACCADORI, « Teofilo indiano », *Studi classici e orientali*, 33 (1983), p. 295-331, et 34 (1984), p. 271-308 (réunis dans *Teofilo indiano*, Ravenna [1992]), reprend l'ensemble des sources. Je ne partage pas son opinion sur l'île d'origine de Théophile, Dibou(s) identifiée à l'une des Maldives sur la base des assonances (Dibā). Grégoire de Nysse, *Contre Eunomius*, 1, 47, dit que Théophile était Blemmye, ce qui ne convient pas pour les Maldives ; et surtout, on ne comprendrait pas que le jeune Théophile eût été otage à l'époque de Constantin, dans

L'auteur qui parle à la première personne dans ce passage des *Géoponiques* doit donc, si l'on admet mon hypothèse, être un écrivain du IV^e siècle qui a fait un séjour à Antioche à une date comprise entre 337 et 350. Je serais tenté d'y voir Anatolios de Béryte, qui semble avoir exercé (vers 349 ?) de hautes fonctions à Antioche, celles de *consularis Syriae* ou de *comes Orientis*¹²². Je laisse à d'autres le soin de déterminer les parts respectives de Vindanios Anatolios et de Cassianos Bassos, présumé tyrien, dans les passages personnels des *Géoponiques*. Seule l'étude des traductions syriaques et arabes des deux compilateurs serait décisive¹²³. Ce travail reste à faire. En attendant, j'attire l'attention sur le toponyme désignant le domaine de l'auteur de deux de ces passages personnels, τῶ Μαρατωνύμῳ χωρίῳ, un nom de lieu typiquement syrien, construit sur la forme araméenne *ma'arr'ata*, « les grottes »¹²⁴.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de la présence d'une girafe, à Antioche, entre 337 et 350, conduite par une délégation d'Axoumites, permet d'expliquer certaines particularités du texte d'Héliodore. Tout ce qui est si précis et nouveau dans sa description de la girafe, comme ce qui fait de son texte le premier témoignage de l'usage diplomatique de l'animal, ne peut se comprendre que si son information reflète des circonstances historiques réelles. Héliodore « miroir de son temps » ? On a discuté longtemps du rapport entre le siège de Syène, raconté au livre IX des *Éthiopiennes*, et le troisième siège de Nisibe par Shapur II en 350, connu par Julien¹²⁵. G. Bowersock a récemment confirmé que le siège réel avait servi de modèle au siège de fiction¹²⁶ ; il a montré également que la

l'empire, s'il eût été originaire de zones aussi éloignées. Une jeunesse dans les Dahlak, à l'extrémité Sud de la mer Rouge, permettrait beaucoup mieux de comprendre la suite de la vie de Théophile, ses capacités linguistiques et ses relations avec Axoum et les arabes. I. SHAHĪD, *Byzantium and the Arabs in the Fourth Century*, Washington (1984), p. 86-106, étudie la politique de Constance II en Arabie du Sud et considère que Théophile est natif d'une des îles du golfe Persique. La thèse classique, fait de Socotra le lieu de naissance de Théophile, cf. A. DIHLE, « L'ambassade de Théophile l'Indien ré-examinée », in T. FAHD éd., *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel*, Leiden (1989), p. 461-468.

122. Cf. *supra*, n. 110.

123. K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur*, 2^e éd., München (1897), p. 261-263 ; cf. LEMERLE, *o.l.*, p. 23, n. 2, et 290, n. 66.

124. *Geoponica*, 5, 6, 6 ; 10, 2, 4 ; déjà, J.L. TREALL, *DOP*, 13 (1959), p. 00, avait souligné le caractère syrien du toponyme. Pour Lemerle en revanche, Maratônoumon est le nom du domaine bitynien de Bassos. Sur les noms sémitiques de ce type, cf. R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris (1927), *passim*, dont p. 204-205 ; G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, 3 t., Paris (1953-1958) ; cf. E. HONIGMANN, « Historische Topographie von Nordsyrien im Alterum », *ZDPV*, 47 (1924), voir p. 13-15.

125. Julien, *Or*, 1, 22-23 ; 3, 11-13.

126. G.W. BOWERSOCK, *Fiction as History, Nero to Julian*, Berkeley-Los Angeles-London (1994), p. 149-160, avec un résumé du débat et une correction de la

tactique, attribuée aux Blemmyes par Héliodore, pour attaquer les chevaux des cataphractes, trouvait son équivalent dans le récit de la bataille de Strasbourg de 357, par Ammien Marcellin ¹²⁷.

Je suggère qu'une partie du livre X d'Héliodore, décrivant la réception d'ambassadeurs à Méroé par le roi Hydaspes, est inspiré par la cérémonie semblable qui eut lieu à Antioche, dans le contexte victorieux signalé dans les *Éthiopiennes*, sous Constance ¹²⁸. La topographie d'Antioche, que le romancier originaire d'Emèse ne pouvait ignorer, fournit des éléments de comparaison avec la Méroé d'Héliodore. La ville de Méroé se compose d'une île, en face de laquelle se trouve une plaine que l'on atteint par un pont ; à Antioche, qui possède d'ailleurs un faubourg nommé Méroé, l'île où se trouve le palais est reliée au Champ de Mars, à l'ouest, par un pont ¹²⁹. Près de ce pont se trouvait la statue d'Antiochos IV Épiphane terrassant un taureau ¹³⁰. Ce détail peut avoir influencé l'épisode du livre X où Théagène combat, à la manière thessalienne, contre un taureau et le terrasse ¹³¹. D'autres passages des *Éthiopiennes* peuvent avoir été inspirés par la Syrie. On a remarqué l'insistance de l'auteur sur le culte d'Artémis, dans les épisodes delphiques, alors que cette déesse ne joue qu'un petit rôle à Delphes ¹³². Se pourrait-il que la Delphes d'Héliodore ait en ce domaine des traits empruntés à Daphné, la Delphes syrienne où le temple d'Artémis se trouvait à côté de celui d'Apollon ¹³³ ?

Rien de tout cela ne suffit à emporter la conviction, mais on doit reconnaître qu'Hydaspes, roi sage qui ménage ses ennemis vaincus et ne veut pas élargir les frontières de son royaume, a des points communs avec Constance

traduction d'un poème syriaque d'Éphrem de Nisibe, important témoignage sur le siège.

127. BOWERSOCK, *o.l.*, p. 157-160, sur *Éthiopiennes*, 9, 18, et Amm., 16, 12, 22.

128. M. MC CORMICK, *Eternal Victory : Triumphal Rulership in Late Antiquity, Byzantium and the Early Medieval West*, Cambridge-Paris (1987), p. 39-40 et 105-106.

129. G. DOWNEY, *o.l.*, p. 347-348 ; G. POCCADORI, « Antioche de Syrie, pour un nouveau plan urbain de l'île de l'Oronte (ville neuve) du III^e au V^e siècle », *MEFR*, 106 (1994), p. 993-1023.

130. G. DOWNEY, *o.l.*, p. 347.

131. L'abondante littérature sur cet exercice taurin est reprise par G. ROUGEMONT, « Delphes chez Héliodore », in M.-F. BASLEZ et al. éds, *Le monde du roman grec, Études de littérature ancienne*, t. 4, Paris (1992), p. 93-99 ; cf. Héliodore, *Éthiopiennes*, 10, 28-30.

132. G. ROUGEMONT, *l.l.* ; cf. M. WORONOFF, « L'art de la composition dans les *Éthiopiennes* d'Héliodore », in M.-F. BASLEZ et al., *o.l.*, p. 33-51, cf. p. 33.

133. G. DOWNEY, *o.l.*, p. 82-86, 131. Il y avait également un sanctuaire d'Artémis dans la Méroé syrienne, cf. Libanios, *Or.*, 5.

II ¹³⁴. Julien vante la clémence dont il a fait preuve, envers les Arméniens du parti perse, en 338 ¹³⁵. Ses opérations victorieuses en Adiabène, qui lui ont permis de prendre le titre d'*Adiabenicus* vers 343, n'ont pas fait gagner à l'empire un pouce de terrain ¹³⁶, ce qui, nécessité ou choix, correspond à l'idéal exprimé par le romancier. L'étude de quelques-unes des clefs des *Éthiopiennes* n'est qu'esquissée ici, je la poursuivrai ailleurs. Qu'il suffise de dire que la parade triomphale de Constance II à Antioche après l'expédition en Adiabène, en 343, mais aussi les célébrations du lendemain de la bataille de Singara, en 348, me paraissent les modèles principaux d'Héliodore. C'est à l'une de ces deux occasions que la girafe, dont il est question dans les *Géoponiques*, aurait pu être montrée à Antioche.

Il convient de rappeler que l'*Histoire Auguste*, dans le récit du triomphe d'Aurélien, s'inspire d'Héliodore ¹³⁷. Je me rallie de nouveau ici à la démonstration de G. Bowersock ¹³⁸. Le romancier anonyme range la girafe parmi les animaux de la procession triomphale, et les Axoumites parmi les prisonniers barbares. Il témoigne en cela de son attachement aux antiques traditions romaines. L'*Histoire Auguste*, traditionaliste, semble revenir à l'époque du triomphe de César, en omettant le contexte diplomatique du IV^e siècle.

Les girafes de Constantin IX Monomaque et Michel VIII Paléologue.

L'empereur Constantin IX Monomaque (1042-1055) avait fait venir à Constantinople des animaux exotiques, dont un éléphant et une girafe. L'historien Michel Attaliatès dit que la girafe arrivait d'Égypte ¹³⁹, ce que confirme une glose anonyme à Agatharchide, dont l'auteur précise qu'il a vu l'animal, envoyé par « le prince d'Alexandrie », c'est à dire le khalife fatimide ¹⁴⁰. Michel Attaliatès, dans sa description, se montre conforme à la

134. Héliodore, *Éthiopiennes*, 9, 27 ; Julien, *Or.*, 1, 34.

135. Héliodore, *Éthiopiennes*, 9, 26 ; Julien, *Or.*, 1, 15.

136. Sur la cérémonie d'Antioche, postérieure aux opérations en Adiabène, M. MC CORMICK, *o. l.*, p. 39-40 ; 105-106.

137. *SHA, Divus Aurelianus*, 33, 3 ; cf. *supra*, n. 83.

138. G.W. BOWERSOCK, *o. l.*, p. 149-160.

139. Michel Attaliatès, *Histoire*, 1, 29 ; cf. la trad. par H. GRÉGOIRE, *Byzantion*, 28 (1958), p. 357-358.

140. Agatharchide, in C. MÜLLER, *GGM*, 1, Paris (1855), f. 72, p. 159, la glose à Photius, donnée en note par Müller, provient du manuscrit A, *Marcianus gr.* 450, daté « de la 2^e moitié du X^e s. » par l'écriture, cf. Photius, éd. R. Henry, *CUF*, t. 1, Paris (1959), p. XXVIII. *L'Épitome Augustana, Supplementum Aristotelicum*, 1, 1, 270, p. 94, n. 10-11 ; et Scylitzès, *Synopsis Historiarum, Constantin Monomaque*, 28 (éd.

tradition antique. Il paraît même assez proche de Dion Cassius. La girafe tient du léopard par sa couleur, du chameau par sa taille, sa tête et aussi son cou, qu'elle a droit cependant ; elle a le dos en pente. Mais Michel signale aussi la curieuse démarche de l'animal. Sur ce point, il offre la même difficulté que Timothée et qu'Héliodore. Il n'est pas possible de distinguer, dans ces trois témoignages, les parts respectives de l'observation et de la tradition; Attaliatès pourrait avoir connu les *excerpta* de Timothée.

Georges Pachymérès, dans son récit de l'*Histoire* de Michel VIII Paléologue (1259-1282), décrit longuement une autre girafe envoyée par Baïbars à l'empereur ¹⁴¹. Tout en continuant la tradition classique, Pachymérès multiplie les observations personnelles, non sans empirisme. Dos en pente, différence entre les pattes antérieures et postérieures, douceur du tempérament, traits du chameau et du léopard, sont autant d'éléments attendus par le lecteur. La comparaison du cou avec celui des grues est plus originale. Mais Pachymérès innove en décrivant la crinière noire et le ventre blanc de la bête ¹⁴². Il note aussi son régime : herbivore, elle est nourrie de pain de seigle. De plus, elle ne se défend que par de légers coups de dents. Ces observations procèdent évidemment des conditions de captivité, mais Pachymérès va jusqu'à affirmer qu'elle n'a pas de cornes ! La promenade de la girafe de Michel VIII sur l'agora de Constantinople ressemble plus à l'exhibition de l'animal de Charles X, place Bellecour, qu'au triomphe de César.

La girafe médiévale reste un animal diplomatique, mais une étape supplémentaire semble s'être ajoutée dans son parcours, dès que l'Égypte a conquis son autonomie politique. Les princes musulmans du Caire, Tulunides, Fatimides et Mamelouks conservent des girafes dans leurs ménageries. Elles proviennent des royaumes nubiens chrétiens et font partie de leur tribut, dans le système du *baqt* ¹⁴³. La manière dont les Nubiens s'en procurent nous échappe, peut-être auprès de dépendants. Certaines de ces girafes « égyptiennes » sont envoyées, assez exceptionnellement, à Constantinople, en Italie ou ailleurs, pour soutenir la diplomatie égyptienne ¹⁴⁴. Selon Pachymérès, ce don à Michel VIII a

I. THORM, *CFHB*, 5, Berlin-New York [1973], p. 475), fournissent les mêmes informations. C'est sans doute vers 1048 que l'alliance avec al-Mustansir a entraîné le don de la girafe, avec celui d'un éléphant signalé par Jean Scylitzès.

141. G. Pachymérès, *Relations Historiques*, 3, 4, éd. trad. A. Failler et V. Laurent, Paris (1984) ; l'alliance avec Baïbars est sans doute postérieure à 1264-1265.

142. Ce dernier caractère varie avec les individus et les sous-espèces, cf. DAGG et FOSTER, p. 46-54 ; 65-66 ; 156-159.

143. *EP*², s.v. « Alwa » (M. Stern) ; s.v. « Bakt » (F. Lokkegard) ; s.v. « Dongola » (P.M. Holt) ; s.v. « Hiba » (B. Spuler), cf. *supra*, n. 106. B.I. BESHÛR, « New Light on Nubian Fâtimid Relations », *Arabica*, 22 (1975), p. 15-24.

144. Cf. G. LOISEL, *o.l.*, p. 200-201 et 261 ; L. FRIEDLÄNDER, *o.l.*, p. 79-80 ; HASKINS, *Studies in the History of Medieval Science*, 2^e éd., Cambridge Mass. (1927), p. 253-255 et 270 ; DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 1-7. Baïbars envoie des girafes à Frédéric II de

permis aux Mamelouks de se ravitailler en esclaves-soldats venus de mer Noire ! Ce n'est plus l'ambassade qui semble compter dans nos sources, qui oublie de mentionner les accompagnateurs, mais le cadeau seul, gage de l'entente des souverains.

L'effacement des royaumes chrétiens de Nubie, puis l'établissement de l'empire ottoman et la soumission de l'Égypte mamelouke, changent tout cela. Des girafes se rendent à nouveau à Constantinople, mais pour la ménagerie du sultan ¹⁴⁵. D'autres vont vers l'Inde ou la Chine, toujours en cadeau ¹⁴⁶. En revanche, l'Europe ne les voit plus, jusqu'au règne de Charles X, où leur retour marque la rentrée de l'Égypte dans le concert international, sous Mohammed Ali. La girafe brille de ses derniers feux. La multiplication des captures, dans l'Afrique coloniale, et des naissances, en captivité, la banalisent. Désormais d'autres animaux exercent à sa place ses fonctions diplomatiques ¹⁴⁷. La girafe, démocratisée, n'orne plus les cours royales. En même temps, le mot « camélopard » ne résiste pas à l'observation scientifique. Coupable d'entretenir préjugés et confusions, il est sacrifié sur l'autel de la zoologie moderne.

La représentation de la girafe

Les Modernes, à la suite de Gibbon ¹⁴⁸, se plaisent à souligner l'inutilité de la girafe ¹⁴⁹, reproche qu'on ne ferait pas à une bête plus féroce que ce tranquille

Hohenstaufen, à Michel VIII et au khan de Kiptchak. Manfred, fils de Frédéric II possède lui aussi une girafe (la même ?) dans sa ménagerie. Frédéric II a expédié à un prince musulman un paon blanc et un ours blanc. Cosme I^{er} de Médicis, en 1459, puis Laurent le Magnifique, vers 1487 reçoivent des girafes d'Égypte, comme Ferrante de Naples. La girafe que Laurent de Médicis possède excite l'envie d'Anne de Beaujeu, régente du royaume de France, qui lui écrit en 1489 pour la lui réclamer, en foi d'une promesse, sans succès.

145. Ajouter aux références de la n. précédente, C. MANGO, *The Brazen House. A Study of the Vestibule of the Imperial Palace of Constantinople*, Copenhagen, (1959), p. 154-169.

146. L. FRIEDLÄNDER, *o.l.*, p. 79-80 ; DAGG et FOSTER, *o.l.*, p. 6-7. Une girafe a été vue à Delhi au XVI^e siècle par le voyageur allemand Schiltberger ; la Chine en a reçu une autre au XVII^e siècle.

147. Ménélik sut utiliser le zèbre pour entretenir ses amitiés internationales. Un cheval semi-sauvage d'Asie Centrale donné à un président de la République Française défraya la chronique, il y a peu.

148. Je dois à l'amitié de Glen Bowersoch la citation de GIBBON, *Decline and Fall*, ch. 4, éd. J.B. Bury, vol. 1, London (1896), p. 94 : « Commodus killed a cameolopardalis or giraffe, the tallest, the most gentle, and the most useless of the large quadrupeds. This singular animal, a native only of the interior parts of Africa, has not be seen in Europe since the revival of letters, and though M. de Buffon has endeavoured to describe, he

ruminant. Pour les Anciens elle servait aussi, à l'instar des autres animaux exotiques, de sujet ou de modèle pour les artistes. Il est frappant de constater la fréquence des mentions faites par les auteurs anciens de tableaux ou d'œuvres d'art représentant des animaux curieux, usage qui se perpétue à travers les siècles. Les collections artistiques s'accompagnent de dépouilles d'animaux morts, séchés, embaumés ou empaillés. Philostorge, par exemple, a vu les peaux de serpents envoyées « aux Romains » ; il parle du relief de Constantinople représentant un rhinocéros, et du singe envoyé par le roi des Indiens et embaumé ¹⁵⁰. L'étude des représentations de girafes, comme celle des textes littéraires, doit distinguer entre les époques hellénistique et romaine et l'époque protobyzantine ¹⁵¹.

Il convient en préliminaire de signaler le relief de l'Appadana de Persépolis, daté de la fin du VI^e siècle av. J.-C., qui, bien entendu, appartient à la tradition monarchique iranienne, mais qui se rattache à tout un groupe plus largement oriental. La vingt-troisième et dernière délégation comprend trois Africains avec leurs dons, une défense d'éléphant et une girafe tenue en laisse. La bête se reconnaît facilement avec ses cornes, son dos en pente, et ses pattes arrières plus courtes que les antérieures ¹⁵². Le seul trait curieux est l'absence de taches, mais elles ont peut-être été peintes puis se sont effacées. G. Walker considère qu'il ne s'agit pas de représenter un cortège des tributaires, mais la cérémonie des vœux et dons pour la nouvelle année. Quoi qu'il en soit, on doit remarquer à la fois la précision de la représentation de l'animal, en dépit de sa taille trop réduite, et le contexte aulique, quasiment pré-byzantin ¹⁵³.

has not venture to delineate, the giraffe ». Buffon tient son information des voyageurs européens.

149. L'expression familière « peigner la girafe », emblématique de toutes les tâches inutiles, semble provenir de l'habitude du gardien de la girafe de Charles X, le Soudanais Atir, d'étriller l'animal à longueur de journée : G. DARDAUD, *o.l.*, p. 71.
150. Hérodien, 1, 15, 4-5 ; Philostorge, *HE*, 3, 11 (peaux de serpent, représentation du rhinocéros et de la licorne, singe embaumé) ; Eusèbe, *Vita Const.*, 4, 7 (représentation de l'ambassade apportant des cadeaux). Pour l'époque médiobyzantine, cf. la glose d'Agatharchide, *supra*, n. 140 ; pour l'époque ottomane, cf. C. MANGO, *o.l.*, p. 154-169 (girafes empaillées, ou représentées sur des peintures).
151. B. LAUFFER, *The Giraffe in History and Art*, Chicago (1928), *non vidi*.
152. G. WALSER, *Die Völkerschaften auf den Reliefs von Persepolis. Historische Studien über den sogenannten Tributzug an der Apadanatreppe*, Berlin (1966), p. 100-102, et Taf. 30 et 81. Walser reconnaissait un okapi dans l'animal, sans doute à cause de sa petite taille. Á. AFSHAR, W. DUTZ et M.E. TAYLOR, « Giraffes at Persepolis », *Archaeology*, 27 (1974), p. 114-117, ont rectifié l'interprétation ; cf. R. MORKOT, « Nubia and Achaemenid Persia : Sources and Problems », *Achaemenid History*, 6 (1991), p. 321-336, voir p. 324.
153. La girafe de Persépolis pourrait bien être représentative du pays lui-même. Son don au roi signifierait la soumission de la Nubie à la monarchie iranienne. Il n'est pas inutile ici de rappeler l'ambiguïté de toute ambassade accompagnée de cadeaux,

La représentation de girafes la plus intéressante figure sur la mosaïque de Préneste, dans le sanctuaire de la Fortune, datée d'environ 110 av. J.-C. ¹⁵⁴. Deux « camélopards » identifiés par une inscription sont placés dans la zone éthiopienne de la mosaïque. L'une des girafes se penche vers le sol, comme pour boire, en écartant légèrement les pattes, l'autre tend le cou vers un arbre, comme pour brouter. Toutes deux sont représentées avec beaucoup de naturalisme. Long coup, dos en pente, petites cornes à bout arrondi, taches allongées, montrent que l'artiste de Préneste est assez proche d'un modèle hellénistique peint. P.G.P. Meyboom, considérant la parenté entre la partie éthiopienne de la mosaïque et la tradition littéraire, en particulier celle d'Agatharchide, estime que ce sont des illustrations de textes alexandrins du III^e siècle qui ont servi de modèle à la composition figurée italienne ¹⁵⁵. Cette hypothèse me semble excellente et pourrait expliquer une bizarrerie qui égare Meyboom. En effet, dans la même mosaïque, un autre animal, qui ressemble vaguement à un dromadaire, est nommé « Nabous ». Il se trouve dans la partie éthiopienne de la mosaïque et a été représenté sans taches. Meyboom y voit un dromadaire et essaie de trouver des rapports entre les dromadaires et l'Éthiopie, ce qui ne convainc guère, d'autant que l'animal de la mosaïque est représenté sauvage, en liberté ¹⁵⁶. Il faut revenir aux modèles et considérer que l'artiste qui a combiné les illustrations de textes, a réuni deux traditions différentes, celle d'Agatharchide et celle de Plin pour simplifier, ou plutôt, celles auxquelles les deux textes font écho, et qu'il les a mélangées sans être capable de comprendre que « Nabous » et « camélopards » étaient des girafes ¹⁵⁷. Dans cette composition, ces animaux sont destinés, avec d'autres, à représenter les pays au sud de l'Égypte, l'Éthiopie.

On rapprochera, avec Meyboom, la mosaïque de Préneste, des peintures d'une des tombes de Marissa en Palestine, datées d'environ 200 av. J.-C. Là encore, la girafe, identifiée par une inscription comme « camélopard », est figurée en compagnie d'animaux éthiopiens, et d'un chasseur. À raison Meyboom y voit un écho des expéditions de chasse ptolémaïques plutôt que de

simple geste de bienveillance ou reconnaissance d'une souveraineté, c'est en tout cas de cette manière-ci qu'Eusèbe interprète les ambassades à Constantin, *Vita Const.*, 4, 7. De même à Philae, Ptolémée VI, dans son inscription hiéroglyphique du grand pylone du temple d'Isis, se fait représenter et décrire apportant, au nom de la Nubie, singes, panthères et girafes à Harpocrate, H. JUNKER, *Der grosse Pylon des Tempels der Isis in Philä*, Wien (1958), p. 266-269 ; cf. F. DUNAND, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, t. 1, Leiden (1973) (EPRO, 26, 1), p. 205-207.

154. P.G.P. MEYBOOM, *The Nile Mosaic of Palestrina, Early Evidence of Egyptian Religion in Italy*, Leiden-New York-Köln (1995) (EPRO, 121), p. 24, 232-233, et pl. 11.

155. P.G.P. MEYBOOM, *o.l.*, p. 103.

156. P.G.P. MEYBOOM, *o.l.*, p. 119-121, cf. ill. 12-13.

157. Cf. *supra*, n. 146-48.

la grande procession ¹⁵⁸. La girafe y est très médiocrement représentée, comme une sorte de biche tachetée, sans cornes, avec des jambes égales et les petites taches mouchetées d'une panthère. Le peintre est assez éloigné de l'original.

On rencontre des représentations d'animaux isolés ¹⁵⁹. Cependant, les girafes sont principalement destinées à illustrer un paysage « éthiopien », variante sudiste de la scène nilotique. La mosaïque de la capture des animaux sauvages à Piazza Armerina ¹⁶⁰ enrichit ce thème un peu fade. Un dromadaire tacheté, sans cornes, attend sur le rivage, non loin de deux rhinocéros, d'un tigre rayé et d'un taureau — ou une antilope —, pendant qu'on embarque un éléphant sur un navire. Le contexte général de la mosaïque, celui de l'acheminement des animaux vers l'amphithéâtre, lie cette représentation à la tradition ludique romaine et en fait un *unicum*. Rien n'est plus éloigné du thème de l'ambassade amenant des animaux à l'empereur. La zone de la mosaïque où se trouve la girafe concerne des animaux « éthiopiens », tout près des animaux « indiens » et de la représentation allégorique de l'Inde. Une terre cuite d'Ostie, montrant une girafe affrontant des léopards et un lion ¹⁶¹, me semble appartenir à la thématique topographique « éthiopienne » plutôt qu'au répertoire ludique. Une mosaïque de Rimini, datée de la première moitié du IV^e siècle, montre elle aussi une série d'animaux réels ou mythiques, dans un paysage « éthiopien » ¹⁶². Dans ces trois cas, la girafe est représentée en chameau-léopard, avec une bosse et de petites mouchetures circulaires.

Le thème de la procession dionysiaque, proche de la grande procession de Ptolémée Philadelphie, est, comme celui de la scène « éthiopienne », issu de la tradition alexandrine. Le musée de Sétif, en Algérie, possède une mosaïque, datée de la première moitié du IV^e siècle après J.-C. et considérée comme la reproduction d'un original d'Antiphilos, peintre à la cour de Ptolémée I^{er}

158. J.P. PETERS et H. THIERSCH, *Painted tombs in the Necropoli of Marissa*, London (1905), p. 25 et pl. 8 ; P.G. MEYBOOM, *o.l.*, p. 43-50, 101-102, 282-289, 373-374.

159. Représentation d'un dromadaire tacheté sur une lampe du musée de Bâle, K. SCHAUENBURG, « Neue antike Cameliden », *Bonner Jahrb.*, 162 (1962), p. 98-106, cf. Taf. 4, 1. Une partie des références de la n. 18, p. 100, ne concerne pas les girafes ; l'auteur reconnaît un dromadaire sur la lampe de Bâle. Une figurine de plomb (ou plutôt de bronze fortement plombifère) de l'Égypte hellénistique, conservée au musée de Brooklyn, montre une girafe au long cou, allongeant avec beaucoup de réalisme une tête munie de cornes, J.D. COONEY et *al.*, *Five Years of Collecting Egyptian Art, 1951-1956*, catalogue de l'exposition du Brooklyn Museum (1956-1957), Brooklyn (1956), p. 48-49, et pl. 78.

160. A. CARANDINI, A. RICCI et M. DE VOS, *Filosofiana, la villa di Piazza Armerina, Immagine di un aristocratico romano al tempo di Costantino*, Palermo (1982), p. 194-230, cf. pl. 58-60. On sait que la datation de ces mosaïques est débattue.

161. A. PASQUI, *Not. Scavi* (1906), p. 363-364, fig. 5a.

162. H. MIELSCH, « Hellenistische Tieranekdoten in der römischen Kunst », *AA*, 101 (1986), p. 747-763, cf. p. 748.

Sôter ¹⁶³. M. Donderer identifie le souverain représenté en Dionysos triomphant, de retour des Indes, avec Ptolémée Sôter. La présence de la girafe serait, à mes yeux, un argument en faveur de Ptolémée Philadelphe et l'on pourrait douter de l'attribution du modèle à Antiphilos. La girafe de Sétif, figurée en chameau-léopard, montre que l'éventuel modèle alexandrin est, de toute manière, assez éloigné du mosaïste.

Parmi les sarcophages dionysiaques romains qui reprennent le thème du triomphe indien, certains, datés entre les années 170 et le milieu du III^e siècle, mêlent une girafe aux animaux de la procession ¹⁶⁴. De nouveau, c'est un chameau-léopard qui est représenté, dromadaire tacheté sans cornes. Il n'est d'ailleurs pas facile de distinguer la girafe des dromadaires représentés à ses côtés ¹⁶⁵, sauf dans les deux cas ¹⁶⁶ où l'on a représenté les taches de l'animal, circulaires à nouveau. La girafe d'un sarcophage du Latran ¹⁶⁷ a l'allure d'une gazelle, avec — exceptionnellement — des cornes, mais longues et recourbées. On a l'impression, pour la majorité des sarcophages comme pour la mosaïque de Sétif, que les modèles originaux, où figuraient une girafe « réelle », ont été transmis par une série de relais où l'image s'est transformée pour s'adapter au mot, afin de représenter un « caméopard ». L'exception que représente le sarcophage du Latran montrerait d'une part qu'il existait bien des modèles où une girafe « réelle », munie de cornes, était représentée, et d'autre part que certains artistes ont opéré un glissement plus graphique, de proche en proche vers l'image de la gazelle.

Appartiennent sans doute à la même tradition de la procession dionysiaque alexandrine deux peintures murales d'époque romaine. L'une, connue par des copies du peintres C. Ruspi faites vers 1838 et conservées à Munich, ornait le *columbarium* de la Villa Doria Pamphili ¹⁶⁸, parmi de multiples autres images où

163. M. DONDERER, « Dionysos und Ptolemaios Soter als Meleager. Zwei Gemälde des Antiphilos », in W. WILL et J. HEINRICHs éd., *Zu Alexander d. Gr., Festschrift G. Wirth*, Bd. 2, Amsterdam (1988), p. 781-799, cf. Taf. 1a-2a.

164. R. TURCAN, *Les sarcophages romains à représentations dionysiaques*, Paris (1966) (BEFAR, 210), p. 460-465 ; F. MATZ, *Die dionysischen Sarkophage*, vol. 1-4, Berlin (1966-1975).

165. F. MATZ, *o.l.*, signale la présence d'une girafe sur cinq ou six sarcophages, n° 95 (Baltimore), 96 (Rome, Casino Rospigliosi), 98 ? (Rome, Palazzo Guistiniani), 100 (Wolburn Abbey), 103 (Naples), 139 (Latran). Le sarcophage 101 (Lyon) pourrait ainsi être rangé dans la même série.

166. F. MATZ, *o.l.*, n° 95 et 96.

167. F. MATZ, *o.l.*, n° 139, cf. Taf. 164.

168. O. JAHN, « Die Wandgemälde des Columbariums in der Villa Pamfili », *Abh. der Kgl. Bayr. Akademie, München*, 8 (1858), p. 229-284, cf. Taf. 1 ; E. SAMTER, « Le pitture parietali dell Colombario di Villa Pamfili », *RM* 8 (1893), p. 105-144 ; G. BENDINELLI, *Le pitture parietali dell Colombario di Villa Pamfili, Monumenti della*

les sujets égyptiens foisonnent. L'aquarelle de Ruspi semble montrer que la girafe n'avait pas de cornes et que ses taches avaient l'allure de mouchetures circulaires, mais son long cou et son dos en pente sont assez exacts. L'originalité de cette image est dans la présence d'un conducteur qui tient l'animal en laisse, attitude représentée avec réalisme. La girafe porte autour de son cou un collier auquel est fixée une clochette, symbole de domestication. Le contexte égyptien ferait penser à un modèle alexandrin, peut-être une représentation originale de la procession de Ptolémée Philadelphie (?). Une autre peinture murale, très fragmentaire, comporte t'elle une scène avec une girafe tenue en laisse par son gardien ¹⁶⁹ ?

La période protobyzantine est marquée par une transformation des représentations de girafes. On mettra à part le cas de la miniature du manuscrit de Cosmas Indicopleustès, connue par une copie d'époque médiobyzantine ¹⁷⁰. Tous les autres exemples, au V^e et au VI^e siècle, concernent des mosaïques de pavement d'églises de Cyrénaïque et du Proche-Orient. Les thèmes eux-aussi se sont modifiés et le *Paysage éthiopien* ou le *Triomphe indien* ont disparu en tant que tels.

Le type iconographique dominant est celui de la juxtaposition d'animaux multiples, sauvages et domestiques, d'origines diverses, réunis dans un même cadre ou dispersés dans des petits tableaux formant un assemblage. Certains savants ont fourni des interprétations symboliques et allégoriques de ces tapis animaliers, particulièrement pour les scènes de chasse ou de combats entre animaux. D'autre préfèrent n'y voir que des motifs décoratifs. Toujours est-il que des girafes y apparaissent à l'occasion, bien qu'on peine à les reconnaître sous l'aspect d'un dromadaire moucheté, comme sur la mosaïque de l'église de Saint-Cosme-et-Saint-Damien à Jerash, datée de 533, ou sur la mosaïque d'un bâtiment complexe à Lod ¹⁷¹. Deux chameaux-léopards ornent des médaillons du

pittura antica scoperti in Italia, sez. 3, fasc. 5, Roma (1941), cf. p. 29. Ces peintures appartiennent au second style tardif.

169. M.J. VERMASEREN, « Il domatore magico », *Homenaje a Garcia Bellido*, 4, *Revisita de la Universidad Complutense*, 18, 118, Madrid (1979), p. 9-20. Je serais assez sceptique sur l'identification de l'animal, de petite taille et dont les taches ne semblent pas figurées.

170. Cf. *supra*, n. 61.

171. C.H. KRAELING éd., *Gerasa, City of the Decapolis*, New Haven (1938), pl. 73 ; cf. p. 332 (F.M. Biebel) ; A. ROSENBERGER et A. SHAVIT, *Excavations and Surveys in Israel*, 13 (1995), p. 54-56, et fig. 53.

collatéral nord, dans l'église récemment découverte à Pétra, un autre un médaillon de la pièce A du monastère de Scythopolis ¹⁷².

On a reconnu une girafe sur la mosaïque du *martyrium* de Séleucie de Piérie, où sont juxtaposés des animaux très variés, et que l'on place dans le premier tiers du VI^e siècle ¹⁷³. Une autre figure sur une mosaïque errante, de passage au Canada, en provenance de la Syrie du Nord (**fig. 4**). Tout se passe comme si le mosaïste, ou l'auteur du modèle, avait entendu parler de deux particularités de la bête : la disproportion entre les pattes antérieures et les postérieures, et la présence de cornes. Avec ces informations, il fabrique un animal bizarre, dromadaire cornu et tacheté muni de pattes avant plus courtes que les pattes arrière ¹⁷⁴. Non moins remarquable, la girafe de Qasr el-Lebia, en Cyrénaïque, seul exemple, ou presque, que je connaisse hors du Proche-Orient, est aussi un dromadaire, mais rayé plus que tacheté, et cornu ¹⁷⁵. Détail réaliste, la blancheur de son ventre est nettement indiquée.

Le morceau de choix de cette série de pavements à animaux multiples figure sur la mosaïque de l'église de Kissufim, dans la région de Gaza. Une girafe est associée à un éléphant, entre deux panneaux, dont l'un représente un Africain occupé à traire un animal et l'autre deux zèbres gambadant ¹⁷⁶. Cette partie du pavement est datée de 578 par une inscription. La girafe est représentée avec beaucoup de réalisme et, si sa tête est détruite, on peut remarquer la précision avec laquelle sont rendus la queue foncée, le ventre blanc et le pelage, réticulé plutôt que tacheté. La présence de l'Africain trayant du lait, celle des zèbres et de l'éléphant, traités avec beaucoup de réalisme, me font penser que le

172. Z.T. FIEMA, R. SCHICK, K. AMR, « The Petra Church Project : interim report, 1992-1994 », *The Roman and Byzantine Near East : Some Recent Archaeological Research, JRA, Suppl. Ser.*, 14, Ann Arbor (1995), p. 287-303, cf. p. 287 (photo) ; G.M. FITZGERALD, *A Sixth Century Monastery at Beth-Shan (Scythopolis)*, Philadelphia (1939), pl. 6 et 9, 1.

173. Mosaïque très endommagée ; la girafe est représentée à côté du zèbre et de l'éléphant. D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton (1947), p. 359-363, et pl. 87-89 ; P. DONCEEL-VOÛTE, *Les pavements des églises byzantines de Syrie et du Liban. Décor, archéologie et liturgie*, Louvain-la-Neuve (1988), p. 290-298.

174. Vue en 1996.

175. E. ALFÖLDI-ROSENBAUM et J. WARD-PERKINS, *Justinianic Mosaic Pavements in Cyrenaican Churches*, Roma (1978) (*Monografie di Archeologia Libica*, 14), p. 56 et 137, et pl. 55-59. Le dromadaire d'une mosaïque de Delphes datée des V^e-VI^e s., cf. M. SPIRO, *Critical Corpus of the Mosaic Pavements on the Greek Mainland*, v. 1, New-York (1978), p. 247 et pl. 269-270, serait-il un caméléopard tacheté ?

176. R. COHEN, *Qadmoniot*, 12 (1979), p. 19-25 ; A. OVADIAH, « The Mosaic Pavements of Kissufim, Israël », *Mosaïque, Recueil d'hommage à Henri Stern*, Paris (1983), p. 273-280, et pl. 183-187 ; cf. l'excellente photo dans P. DONCEEL-VOÛTE, *o. l.*, p. 481. Personne ne semble avoir remarqué que l'homme occupé à traire une chèvre ou une vache, était un Africain vêtu d'un pagne, cf. *supra*, n. 64.

mosaïste est très proche du modèle. La date d'exécution, 578, soit cinq ans après l'arrivée à Constantinople de la girafe des Maccurites ¹⁷⁷, permet de proposer une hypothèse pour expliquer ce traitement réaliste. La girafe des Maccurites aurait été représentée, à Gaza, sur une œuvre d'art, qui aurait commémoré son passage dans le port palestinien, après avoir suivi le même trajet que celui de la girafe de l'empereur Anastase ¹⁷⁸. Ce serait le modèle de la mosaïque de Kissufim. Une autre hypothèse se présente, qui me semble moins plausible, et qu'il conviendra de discuter plus loin : le mosaïste de Kissufim se serait inspiré d'une œuvre d'art plus ancienne, toujours à Gaza, datant de l'époque d'Anastase.

C'est précisément de Gaza que provient une mosaïque plus ancienne qui, elle aussi, présente des girafes particulièrement réalistes. Le pavement central de la synagogue de l'ancien port de la ville, Maioumas, figure le roi David charmant des animaux, dont un éléphant, une lionne et une girafe cornue, partiellement détruite ¹⁷⁹. En revanche, un grand tapis de rinceaux, dans l'aile sud, préserve la représentation de divers animaux, dont un zèbre et deux girafes (**fig. 2-3**). On peut, là-encore, remarquer le long cou, la queue sombre, le pelage réticulé, les cornes et, dans l'un des cas, le ventre blanc de l'animal. Un ruban, signe de domestication, enroule le cou de ces girafes. Cette partie de la mosaïque est datée, par une inscription, de 508/509. Je serai tenté de voir dans le roi David jouant de la harpe entouré d'animaux, une image inspirée d'un modèle qui célébrait le passage à Gaza, en 496, des animaux exotiques destinés à Anastase. De nouveau, il faut expliquer l'extrême précision du dessin de l'animal, par la proximité, géographique et chronologique, avec le modèle ¹⁸⁰. Il n'est pas nécessaire de penser que les mosaïques de Maioumas et de Kissufim proviennent du même modèle, mais toutes deux montrent, dans la représentation de la girafe, un haut niveau de réalisme ¹⁸¹. Cependant, si l'hypothèse qui m'a fait reconnaître une origine commune à plusieurs des panneaux de Kissufim convient, le thème premier de leur modèle semble une variante du *Paysage*

177. Cf. *supra*, n. 103-106.

178. Cf. *supra*, n. 97-101.

179. A. OVADIAH, *Qadmoniot*, 1 (1968), p. 124-127 ; *id.*, « Excavations in the Area of the Ancient Synagogue at Gaza (Preliminary Survey) », *IEJ*, 19 (1969), p. 193-198, et pl. 15-18 ; A & R. OVADIAH, *Hellenistic, Roman, and Early Byzantine Mosaic Pavements in Israël*, Roma (1987), p. 60-62, et pl. 52-61.

180. A & R. OVADIAH, *o.l.*, p. 16, signalent la découverte à Beersheba d'une mosaïque animalière comportant une girafe. Beersheba est à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Gaza, en direction de la mer Rouge et donc d'Aïla.

181. Il va de soi que la représentation de Maioumas est fortement inspirée du thème d'Orphée — puis d'Adam — au milieu des animaux. Signalons un relief du Musée byzantin d'Athènes, qui serait du IV^e siècle, d'Orphée au milieu des animaux avec exceptionnellement une girafe, selon M. SQUARCIAPINO, *Bulletino della Commissione archeologica comunale*, 69 (1941), p. 71, comparé à un relief de Sabratha où il y aurait un dromadaire au même emplacement.

éthiopien. En revanche, la mosaïque de Maioumas pourrait être d'inspiration différente, surtout si la représentation de David est bien inspirée d'une image d'Anastase. Enfin, l'écart chronologique entre les deux mosaïques datées ne plaide pas en faveur d'un modèle commun.

La question des modèles se pose à nouveau pour une série de mosaïques en provenance des provinces de Palestine et d'Arabie, où figurent des personnages de barbares tenant en laisse ou accompagnant des animaux exotiques. Deux sont datées, celle du Mont Nébo (**fig. 5**), dans le baptistère ancien, par une inscription de 530¹⁸², et celle de la salle L du monastère de Scythopolis, par une inscription postérieure à 553¹⁸³. Dans ces deux cas une girafe, sous la forme du chameau-léopard est tenue en laisse, par un Africain à Scythopolis, par un personnage en costume « oriental », manteau court, pantalon, bonnet phrygien, au Nébo. Mais un Africain tenant une autruche figure sur la même mosaïque du Mont Nébo. La mosaïque de l'église dite d' el-Khadir à Madaba présente des Orientaux — avec les mêmes vêtements — menant une girafe et un éléphant¹⁸⁴. La mosaïque d'Erez montre également un cortège d'« Orientaux » conduisant des tigres et un éléphant, dans un ensemble très mutilé¹⁸⁵. Enfin, une mosaïque errante, à Copenhague, ne conserve que la figure d'un Africain tenant un animal en laisse¹⁸⁶. Ces différentes mosaïques semblent des variantes autour du thème de la processsion du *Triomphe indien* de Dionysos. Rien ne permet de les rattacher formellement à l'événement historique qu'a été le passage de la girafe d'Anastase à Gaza, d'autant que les trois girafes représentées sont des chameaux-léopards aux taches rondes. Il n'est pas possible cependant que leurs modèles aient été plus exacts¹⁸⁷. La présence d'une girafe à Gaza, aurait-elle renouvelé ou remis à la mode l'imagerie ancienne du *Triomphe indien*, en l'orientant vers la représentation des ambassades exotiques, connue dès l'époque d'Eusèbe de Césarée et illustré entre autre par l'ivoire Barberini au VI^e siècle¹⁸⁸ ?

182. P.-L. GATIER, *Inscriptions de la Jordanie*, t. 2, Paris (1986), n° 74 ; M. PICCIRILLO, *The Mosaics of Jordan*, Amman (1993), cf. p. 135, 140-141, 146.

183. G.M. FITZGERALD, *o.l.*, p. 16, et pl. 16.

184. M. PICCIRILLO, *o. l.*, p. 129.

185. R & A. OVADIAH, *o.l.*, p. 58 et pl. 47 ; cf. *supra*, n. 101.

186. P. PENTZ, *The invisible Conquest, the Ontogenesis of Sixth and Seventh Century Syria*, Copenhague (1992), p. 20-21, où le personnage est considéré comme un caravanier.

187. La girafe de la salle L du monastère de Scythopolis a des cornes.

188. Eusèbe, *Vita Const.*, 4, 7. Sur l'ivoire Barberini, J. DURAND et *al.*, *Byzance, l'art byzantin dans les collections publiques françaises*, Paris (1992), p. 63-66. Le papyrus représentant un éléphant et un Africain qui le guide me semble appartenir à la même catégorie d'images, cf. *supra*, n. 101. On ne peut considérer les « Orientaux » et Africains qui conduisent des animaux exotiques comme des bateleurs de foire, cf. *supra*, n. 85.

Ainsi, les mosaïques protobyzantines où figurent des girafes font écho, en les adaptant, aux deux sujets hérités de la peinture hellénistique, le *Paysage éthiopien* et le *Triomphe indien*. Certaines de ces images peuvent s'inspirer du passage de girafes à Gaza, sous Anastase, et peut-être sous Justin II. Il n'y a pas à s'étonner de trouver dans des églises ces motifs. Les sujets animaliers, surtout exotiques ne sont jamais éloignés des thèmes paradisiaques. Le conducteur d'animaux des mosaïques dérive du tributaire oriental, du prisonnier « indien » de Dionysos, de l'ambassadeur barbare. Cette image de soumission confiante, liée à de prestigieuses offrandes, n'a pas dû sembler étrangère aux donateurs chrétiens des mosaïques de Palestine et d'Arabie. Elle a dû également leur rappeler les Rois Mages. L'iconographie classique a été adaptée pour mettre en valeur le geste du don.

Conclusion

On constate, sans surprise, que les textes et les images¹⁸⁹ sont deux langages assez différents, bien que les uns et les autres semblent, dans les cas de la girafe, faire une faible part à l'observation et à l'expérience, au profit de la tradition et de la citation. Les images, par exemple, ne réunissent que très rarement une figure royale et une girafe, les textes ont montré que la possession d'une girafe était un attribut du pouvoir. Il n'empêche que la réunion des uns et des autres a seule permis d'interpréter et de comprendre le livre X d'Héliodore ou certaines mosaïques du Proche-Orient. A travers les siècles trois thèmes ont paru particulièrement productifs : celui des chasses ptolémaïques qui conduit au *Paysage éthiopien*, celui de la grande procession qui est liée au *Triomphe indien* de Dionysos, enfin celui de l'ambassade, qui reprend des aspects du triomphe de Dionysos, mais qui se développe à partir du IV^e s. ap. J.-C.

Pierre-Louis GATIER
UMR 5649 Institut Fernand Courby

189. Il est trop tôt pour incorporer à cette étude la nouvelle mosaïque trouvée près de Lod, ancienne Diospolis, signalée dans la presse (*The Jerusalem News* 16 juin 1996), datée du III^e ou du IV^e s. ap. J.-C. Elle ornerait une demeure privée et représenterait de nombreux animaux exotiques, dont des éléphants, des hippopotames et une girafe. Elle appartiendrait donc à la série du *Paysage éthiopien* ; cf. *supra* les exemples de Piazza Armerina et Rimini, n. 160 et 162.



Figure 2

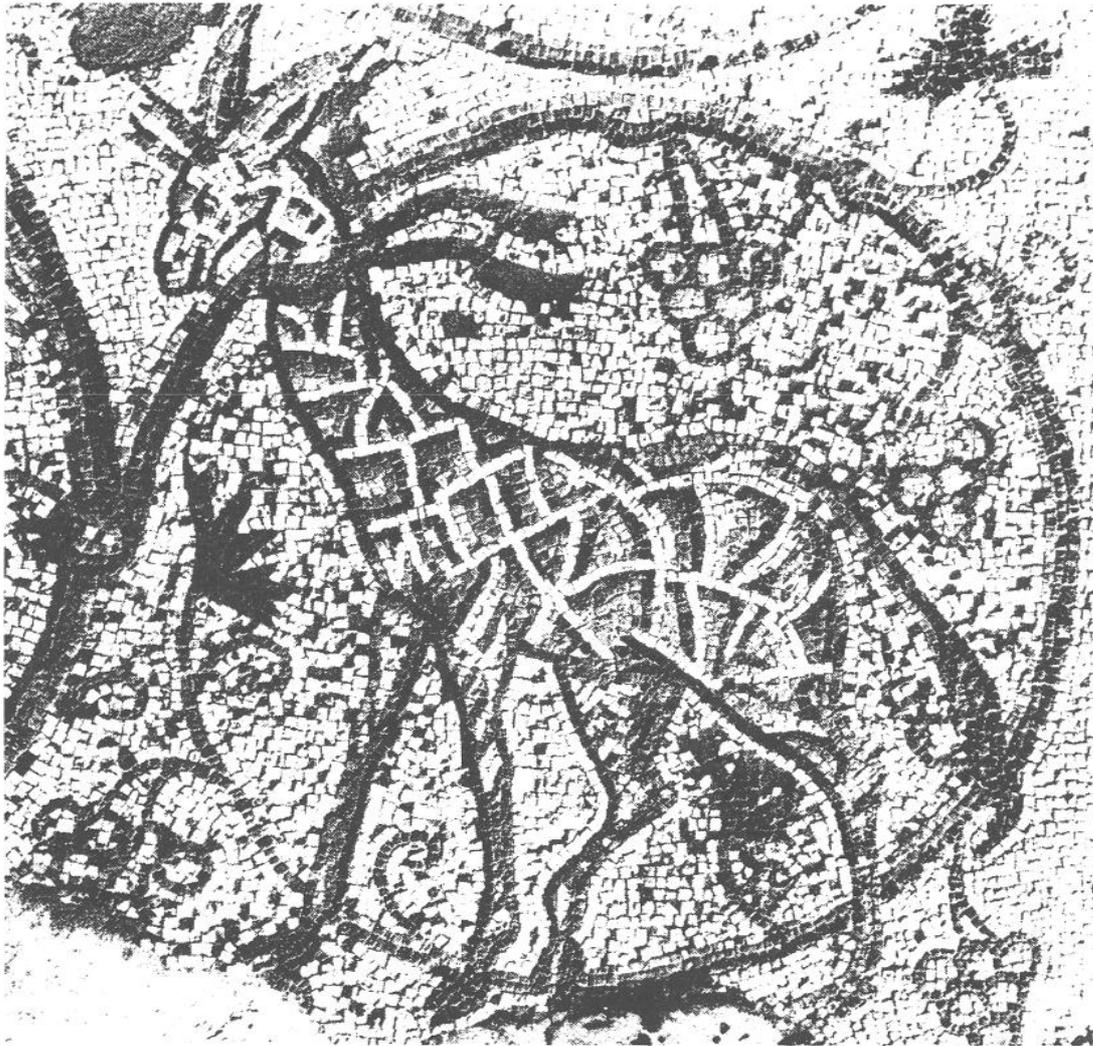


Figure 3

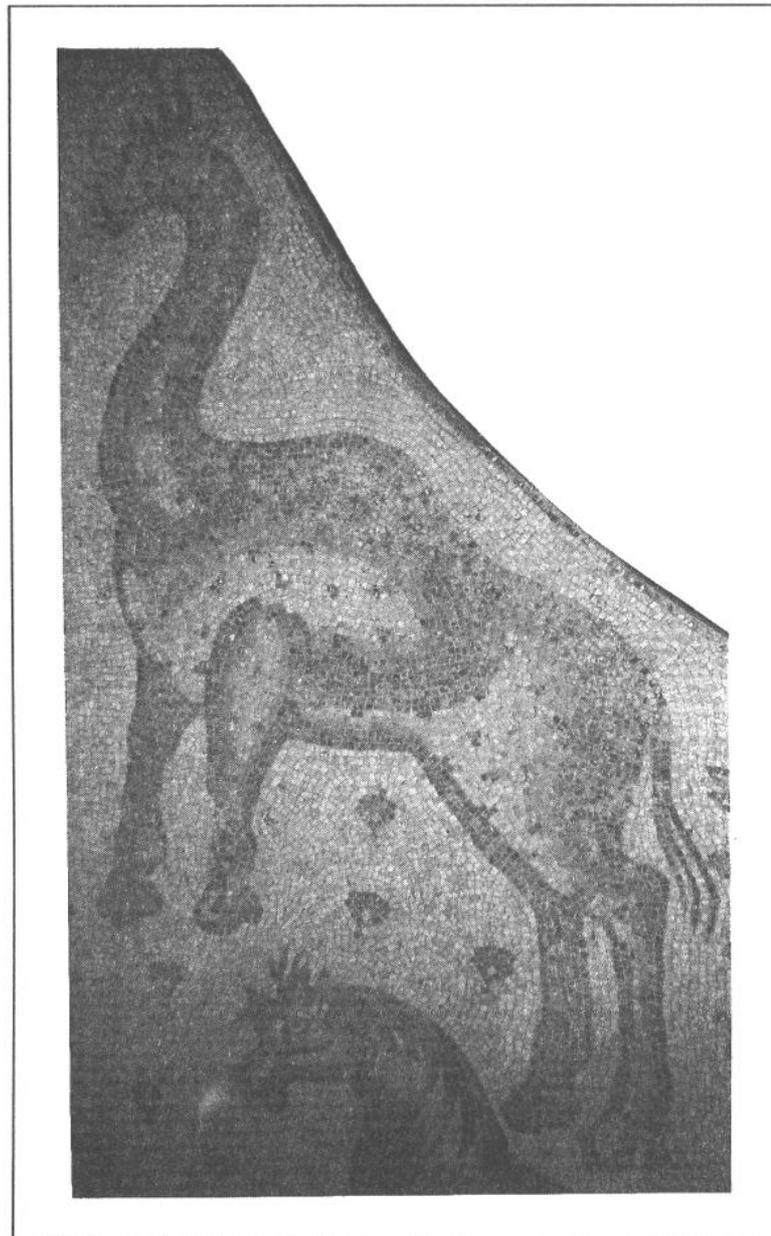


Figure 4

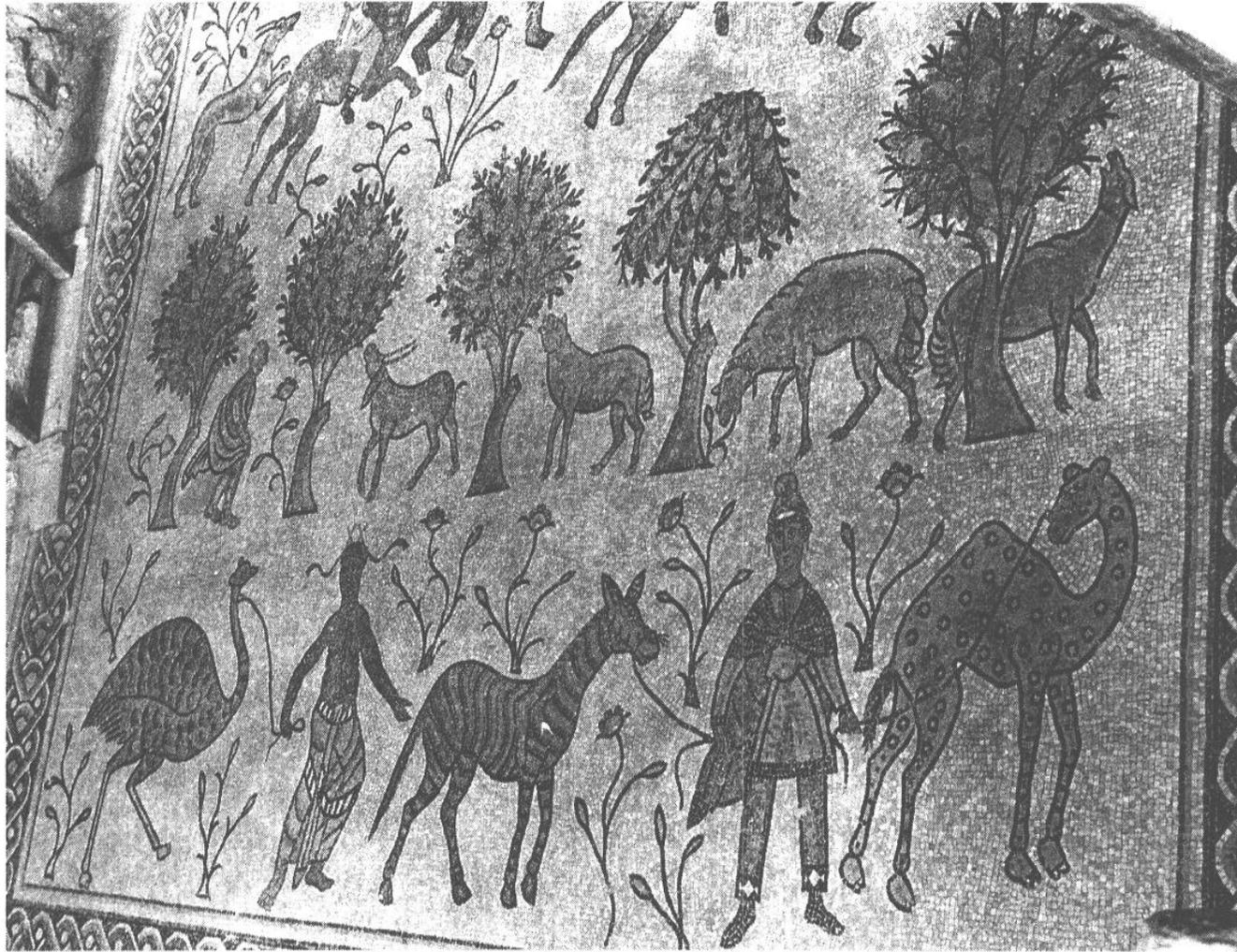


Figure 5